



HOROYA

P
D
G

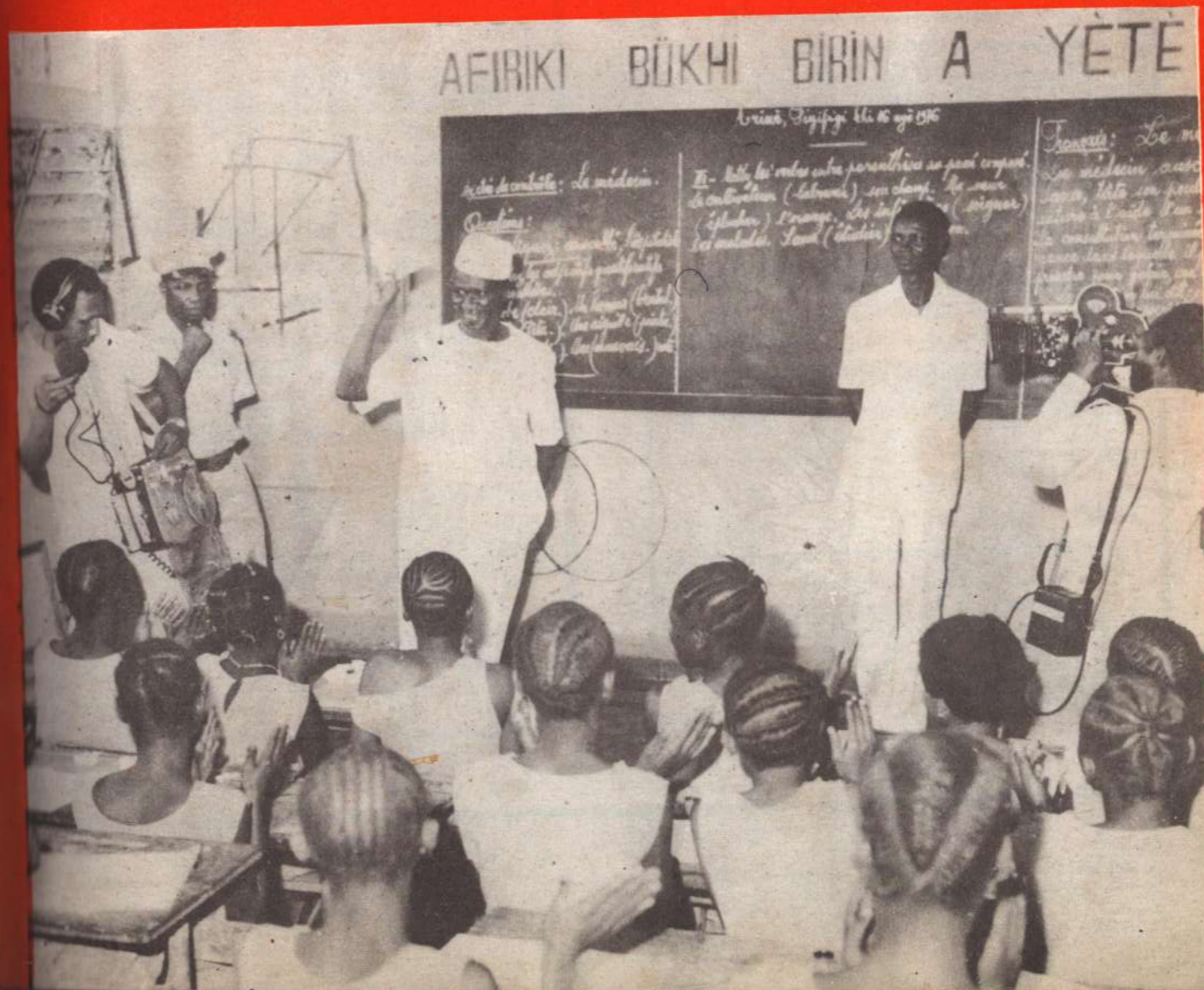
N° 2230 - Du 18 au 24 Juillet 1976 - Prix 25 Syllis

ORGANE CENTRAL DU PARTI-ETAT DE GUINEE

AHMED SEKU TURE EN VISITE DANS LES C E R :
**« L'Education, c'est donner à l'enfant d'aujourd'hui
la capacité de se saisir du pouvoir de demain »**



La Fête de l'arbre dans les C.E.R. (30 Juin) et le début de la campagne nationale de reboisement.





ORGANE CENTRAL DU PARTI-ETAT (PDC)

BP : 191 et 341
Secretariat Rédaction Direction Commerciale
Tél. 611-47 611-48 611-49

DIRECTEUR POLITIQUE
Ahméd Seku Ture
DIRECTEUR DE PUBLICATION
Mamadi Keita

ADMINISTRATION
DIRECTEUR : Musa Dumbuya
D. ADJOINT : Jerome Dramu
S. G. DE REDACTION : Ibrahima Sise
D. COMMERCIAL : Mamadu Sire Bari

ABONNEMENTS
ENVOYER BULLETIN D'ABONNEMENT
ET DE REABONNEMENT A «HOROYA»
ORGANE CENTRAL DU PARTI-ETAT
DE GUINEE
PAIEMENT :
I - Guinée
Pour vos paiements, envoyer bulletin
d'abonnement et règlement par chè-
que bancaire ou virement à :
— Compte n° 32-34-51-395
Crédit National - S P Conakry Répu-
blique de Guinée

II - Afrique et autres continents :
au compte de la Banque Guinéenne
du Commerce Extérieur, tenu auprès
du correspondant banquier du pays
de résidence de l'abonné.

TARIFS ANNUELS D'ABONNEMENT :
Envoi par Avion
1 - République de Guinée - 1 200 S
2 - Afrique - 1 500 S
3 - Autres continents - 1 800 S

**BULLETIN D'ABONNEMENT
OU DE REABONNEMENT**
A remplir et à retourner à
«HOROYA» ORGANE CENTRAL
DU PARTI-ETAT DE GUINEE
B.P. 191 et 341 CONAKRY
REPUBLIQUE DE GUINEE

NOM :
PRENOMS :
PROFESSION :
ADRESSE :
VILLE : PAYS :
REGLEMENT :
CHEQUE CI-JOINT :
VIREMENT BANCAIRE

A TOUS NOS ABONNES DE LA REPUBLIQUE

*Nos paiements se font exclu-
sivement par versement ou vire-
ment à notre nouveau compte
bancaire No 32-34-51-395*

Crédit National S. P. Conakry

*Notre caisse n'acceptera dé-
sormais de nos clients et abon-
nés que 'es reçus bancaires, a-
vis de virement ou chèques ban-
caires visés et positionnés.*

Prêt pour la Révolution

SOMMAIRE

36e Session du C.N.R.

— Discours d'ouverture du chef de l'Etat	4
— Les Médersa, CER à part entière (une mise au point du Chef de l'Etat)	23
— Décisions et recommanda- tions	31
— Motion de confiance et de fidélité au Responsable Su- prême de la Révolution	43
Loi - Fria	45
Discours de clôture du Chef de l'Etat	46
La Médaille d'Officier de l'Ordre National à S. E. André Lewin	64

- * Campagne agricole
- * Rentrée scolaire: 76 - 77
- * Reboisement (Loi - Fria)
- * P. R. A. et P.R.L.
- * Du complot impérialiste

Discours d'ouverture du chef de l'Etat

Conakry - 12 juillet - c'est sous le signe de l'objectivité, de la vérité qui seule est révolutionnaire que s'est ouverte dans la salle du 2 octobre, au Palais du Peuple, la 36^e session du Conseil National de la Révolution.

Cette session qui regroupe 191 sur 203 membres statutaires avait la charge de se prononcer sur les importants problèmes ayant trait à l'exécution du programme de la campagne agricole, la rentrée scolaire, la « Loi Fria », au transfert de certaines tâches pratiques au niveau des Pouvoirs Révolutionnaires d'Arrondissement et, bien sûr, la dernière phase du complot permanent visant la liquidation physique de certains cadres en vue de l'instauration d'un régime néocolonialiste sur les cendres fumantes de la Révolution guinéenne.

Au-delà de l'enthousiasme qui a fait vibrer toute la salle, ce qui frappe en définitive dans les deux premières séances de cette session - séances consacrées au discours inaugural du Responsable Suprême de la Révolution et aux problèmes essentiels, notamment au point de la situation de la campagne agricole en cours, c'est la volonté de chacun et de tous d'aller au fond des choses et d'en parler, en-

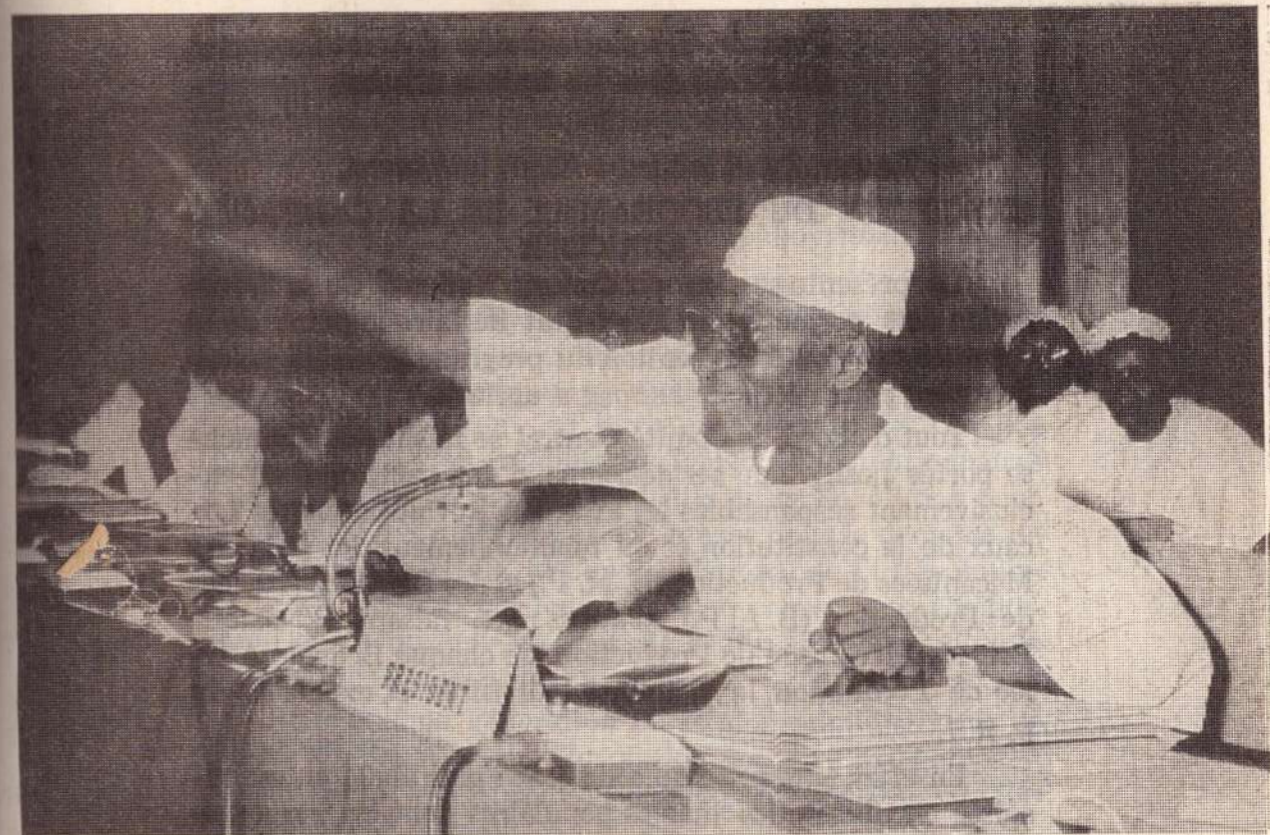
semble, en toute honnêteté et avec courage. C'est la détermination des cadres à servir le Peuple et son grand destin.

En ce sens, dès la première séance, le chef de l'Etat a donné le ton de la session. Il s'agit de s'acquitter honnêtement de sa tâche en rendant compte fidèlement, présenter la situation de la façon la plus sincère, la plus objective.

La parole aux Fédérations, aux Entreprises et départements dont les activités intéressent la campagne agricole notamment Agrima, ONAH, Obétail, les Transports, les T.P., etc...

On peut écrire sans risque que « les comptes » était le mot-clé de ces deux séances. Il revenait dans la bouche de tous les participants - de tous ces cadres dont le comportement et les déclarations attestent qu'ils sont résolus à aider le Peuple à réaliser dans des conditions démocratiques et dynamiques le véritable progrès social, le bonheur de chacun et de tous.

Ainsi, en raison de certaines imprécisions qui entourent quelques chiffres, le CNR a décidé de convoquer au niveau des M.D.R. pour le 25 juillet une conférence inter-régio-



nale réunissant tous les cadres concernés pour établir des données plus exactes, des données chiffrées de la campagne.

Toutefois, l'ensemble des problèmes urgents de cette campagne ont été abordés et traités en profondeur pour une solution urgente et efficace. Mieux, le CNR a abordé, largement alors, les prochaines phases de l'action agricole, car, il faut que, dès maintenant, nous nous préoccupions des conditions essentielles à remplir pour l'entretien et la récolte de 252 000 ha mis en valeur par les BMP et BAP. « Nous

devons tout faire pour que la récolte ne connaisse aucun aléa ». En tout cas, personne ne trouvera une couverture quelconque, aucune manœuvre ne pourra justifier les carences dont il est responsable. Car, rien n'a échappé à la vigilance du CNR. Tous les problèmes éventuels ont été envisagés et des solutions pratiques ont été adoptées.

Nous livrons à l'attention de nos lecteurs le texte intégral de l'allocution inaugurale du Responsable Suprême de la Révolution.

M.S. BALDE

La 36^e session du Conseil National de la Révolution (C. N. R.) aura la charge de se prononcer au nom du Parti-Etat, sur les problèmes importants déjà inscrits dans le programme d'action du Peuple militant de Guinée. Ces problèmes sont les suivants :

« A »

- I. — L'état actuel de l'exécution du programme de la campagne agricole ;
- II. — La préparation de la prochaine rentrée scolaire fixée au 25 septembre 1976 ;
- III. — L'action de reboisement (Loi-Fria)
- IV. — Le transfert de certaines tâches pratiques au

Pouvoir Révolutionnaire d'Arrondissement
(P. R. A.) dans les centres urbains.

« B »

— Le complot et la 5ème colonne intérieure.

EXECUTION DU PROGRAMME DE LA CAMPAGNE AGRICOLE

La présente session du Conseil National de la Révolution doit permettre au Parti-Etat de faire le point de la situation relative à l'exécution du programme arrêté précédemment pour l'actuelle campagne agricole.

Tout d'abord, le Comité Central se félicite de l'immense portée positive de ses décisions, d'une part, rendant exclusivement responsables les Pouvoirs Révolutionnaires Locaux de la constitution et du fonctionnement des Brigades Mécanisées de Production (B. M. P.) et des Brigades Attelées de Production (B. A. P.), d'autre part, faisant de chaque Brigade Mécanisée de Production, de chaque Brigade Attelée de Production, la propriété indivisible et exclusive du P. R. L.

En effet, une prise de conscience plus aigüe en est résultée au niveau des masses populaires dont les responsables savent désormais, que le résultat de leur Brigade constituera le principal critère pour apprécier leur compétence et leur efficacité dans la direction des activités créatrices de leur village ou quartier, ainsi que dans la gestion du patrimoine collectif.

Au niveau de chaque Pouvoir Révolutionnaire Local, les initiatives créatrices ont permis aux responsables d'adapter les tâches pratiques aux conditions locales, et dans l'ensemble des Pouvoirs Révolutionnaires Locaux, nous avons été heureux de constater un état de mobilisation générale de toutes les forces disponibles autour du programme de production agricole par le Parti.

Nombreux sont les Pouvoirs Révolutionnaires Locaux qui ont réussi à atteindre, voire dépasser, largement, les normes en superficie assignées à leur comité.

Le problème de semences qui se posait avec acuité dans certains Pouvoirs Révolutionnaires Locaux et notamment ceux de la Moyenne Guinée, pour le riz et les boutures de manioc, a pu trouver une solution sinon totale, du moins appréciable.

L'enthousiasme, la confiance et la détermination dans le travail productif, constituent actuellement les aspects dominants de la campagne agricole au niveau de l'ensem-

ble de nos Pouvoirs Révolutionnaires Locaux. L'esprit d'initiative, et le sens de la responsabilité constituent également le gage certain de l'accomplissement efficace des tâches prescrites à chaque collectivité sociale par le Parti-Etat.

Ainsi, l'émulation révolutionnaire trouve-t-elle une base solide, celle de l'accroissement des moyens de bonheur pour le Peuple.

Le problème important des parcs collectifs, pour le bétail de chaque Pouvoir Révolutionnaire Local, a connu, dans plusieurs villages, une solution heureuse.

Tout en félicitant les Bureaux fédéraux, les Comités Directeurs, les Responsables des Pouvoirs Révolutionnaires Locaux et tous les organismes actifs de la Révolution pour les premiers résultats de l'action menée dans le domaine de la production agricole, le Conseil National de la Révolution invite les délégations fédérales à présenter leur compte-rendu de tâches qui leur ont été confiées de la manière la plus sincère et la plus objective.

Pour chaque Fédération ou Région administrative, le Conseil National de la Révolution doit être parfaitement informé des réalités résultant des activités des Pouvoirs Révolutionnaires Locaux.

Ce compte-rendu doit préciser, en ce qui concerne les tâches, celles entièrement exécutées, celles non encore exécutées et les dispositions prises pour les résoudre.

Il doit mettre en relief les forces de résistance, les obstacles, les insuffisances, afin d'empêcher ou de retarder le déroulement normal de l'action agricole.

Evidemment, le comportement objectif des différents services techniques qui ont des tâches directement liées au déroulement normal de la campagne, devra être signalé au cas où l'une des causes du retard, dans l'exécution des tâches, reposerait de la défaillance et de la carence d'un service technique tel que, par exemple, AGRIMA ou ONAH.

Le Conseil National de la Révolution (CNR) attend donc que tous les éléments d'information lui soient fournis par les délégations du Pouvoir Révolutionnaire Régional, afin qu'après leur étude, il puisse prendre les décisions qui s'imposent.

En conséquence, le Comité Central invite chaque fédération à s'acquitter honnêtement de sa tâche en faisant un compte-rendu fidèle de la mission déjà accomplie et en faisant aussi des suggestions ou propositions pouvant rendre son action plus dynamique et plus efficace.

II — PRÉPARATION DE LA RENTRÉE SCOLAIRE DE SEPTEMBRE 1976

Le problème de l'Education a un caractère permanent, et l'efficacité de sa solution résulte de la parfaite adaptation des moyens dont dispose le Peuple à ses besoins de transmission et de développement constant des connaissances intellectuelles, idéologiques, techniques et technologiques, sociales et économiques, à tous ses membres en général, et à ses générations montantes en particulier

La permanence du problème de l'Education traduit la permanence de la vie sociale, et surtout, le caractère essentiellement croissant de la population dans tous les pays du monde
Le caractère permanent de l'Education traduit également l'impossibilité pour tout homme de transmettre à tout autre homme, serait-il son fils, ses acquis culturels, de manière instantanée.

Le caractère permanent du problème de l'Education relève de ce que l'accumulation des connaissances, le développement des capacités techniques et technologiques, de la compréhension des lois de la nature et des valeurs matérielles et immatérielles de la société, s'opèrent obligatoirement dans le processus allant de zéro à l'infini.

Ainsi, à tout moment, tout homme cultivé a toujours besoin de culture, de même que tout homme analphabète ou ignorant a besoin de culture.

La culture résulte de la vie sociale et la conscience qui en est tout à la fois, le résultat, le fondement et le moteur, s'épanouit au fur et à mesure que l'homme acquiert des connaissances et de l'expérience, au cours de son existence. Le problème de l'Education n'a donc pas une solution absolue, totale, radicale et définitive.

La solution au problème d'Education réside dans l'harmonie qui doit exister d'une part, entre le comportement d'un Peuple organisé et les nécessités de son équilibre et de son progrès, d'autre part, entre l'utilisation des moyens existant et les besoins de progrès culturel.

Ce sont les inconscients seuls qui peuvent s'étonner de voir figurer, à l'ordre du jour de chaque session des instances du Parti-Etat Guinéen, le problème de l'Education.

Les hommes conscients, avertis des nécessités de l'histoire, comprennent parfaitement, qu'à tout moment de sa vie, pour le Peuple comme pour l'homme, le souci de son devenir est permanent.

L'avenir dépend du présent et tout comme les jours, les mois et les années se succèdent, pour faire le présent de

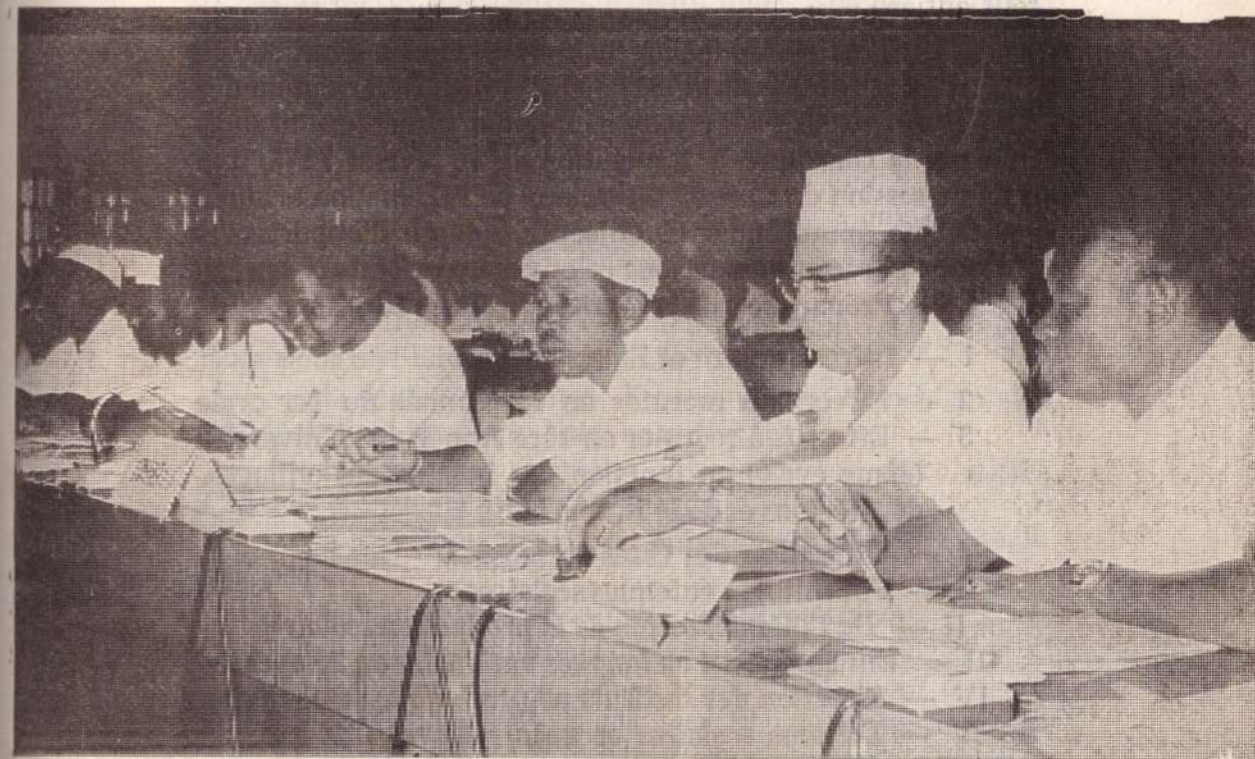
l'homme et du Peuple, l'avenir change aussi continuellement de dimension, car, plus un Peuple avance, plus les exigences de son devenir deviennent fortes, en même temps que les problèmes socio-économiques à résoudre sont plus complexes et plus importants.

Le Peuple de Guinée a opté pour vivre désormais dans un régime révolutionnaire.

Cette option est, à tout moment et en tout lieu, une somme d'exigences que doit satisfaire notre Peuple, à travers l'attitude conséquente de chacun de ses fils et de chacune de ses filles.

Il est vrai que depuis l'accession de notre pays à sa pleine souveraineté, des réformes dynamiques ont eu à modifier fondamentalement le système scolaire hérité du régime colonial.

L'Ecole est désormais, dans notre pays, un moyen efficace d'éducation de l'homme, en vue de sa qualification sociale, un moyen de formation et de transformation de l'homme, pour qu'il acquière et jouisse constamment de capacités réelles, face à tous les problèmes conditionnant son équilibre interne et externe, un moyen d'unité idéologique et morale, d'unité économique et de progrès scientifique, techni-



« La Loi Fria invite, chaque militant à planter un arbre fruitier ».

que et technologique, au service de la société tout entière.

Le Peuple militant de Guinée peut être fier des résultats de l'action d'adaptation constante de son Ecole aux exigences de sa Révolution.

Déjà, l'Ecole guinéenne s'est débarrassée totalement des séquelles du système impérialo-colonialiste aboli depuis le 28 septembre 1958 par le PDG. Elle s'est reconvertie fondamentalement à la nature et aux qualités de la politique d'émancipation, de responsabilité, de créativité et de dignité, choisie par la Révolution pour le bonheur de la Nation.

L'Ecole guinéenne, à travers ses maîtres, ses élèves et étudiants, est devenue un secteur de propagation des valeurs positives d'une civilisation de masse, pour l'épanouissement de laquelle la science, toutes les sciences, la technique, toutes les techniques, serviront de points d'appui à l'action créatrice du Peuple tout entier.

C'est pour accélérer davantage le rythme de transmission des connaissances utiles à tous ceux qui en ont besoin, que l'Ecole guinéenne doit encore profiter d'une nouvelle puissance d'entraînement, d'une nouvelle force de propulsion, enfin de nouvelles énergies susceptibles de conférer à son action une portée plus profonde, au bénéfice de la Nation tout entière.

C'est à la recherche de nouvelles formes d'action, de nouveaux moyens que nécessite une nouvelle adaptation des réalités scolaires de notre pays à l'action vigoureuse déclenchée par la Charte de la Révolution du 16 février 1976, que la 8ème session du Conseil Supérieur de l'Education a, après des débats approfondis et objectifs, adopté d'importantes décisions et recommandations relatives aux points ci-après :

I — Préparation de la Rentrée Scolaire 76 - 77

1 — Infrastructure et Equipement,

2 — Effectifs à recruter en 1ère année du 1er cycle

3 — Effectifs à recruter en 1ère Année de l'Université (4ème cycle) en fonction des besoins des villages, des Régions et de la Nation.

4 — Utilisation des Cités socialistes,

5 — Fournitures et tenues scolaires.

II — De l'intensification de la production scolaire

III — Enseignement en langues nationales au 2è cycle

IV — Situation des Instituts polytechniques secondaires

V — Editions scolaires et universitaires

VI — De l'alphabétisation

VII — Infrastructure — équipement et fonctionnement des C.E.R. — D.R.E. (Direction régionale de l'Education) et I.A. (Inspection d'Académie)

VIII — Délinquance juvénile

IX — Problèmes pédagogiques

Le Conseil Supérieur de l'Education a donc apprécié la nécessité du développement de la mystique du travail, le travail étant le seul moyen déterminant du développement continu et harmonisé du pays. L'Ecole guinéenne doit essentiellement se donner comme mission permanente la formation des élèves et étudiants, pour qu'ils deviennent des travailleurs conscients, compétents, utiles et totalement révolutionnaires.

La qualification de l'Ecole est une donnée relative à l'objectif de qualification révolutionnaire de la Société. Or, la qualification de l'Ecole, elle-même, vise tout à la fois la qualification des programmes, des méthodes et des bases de fonctionnement, ainsi que celle de l'infrastructure et de tous les moyens humains et matériels concourant au fonctionnement efficace de l'Ecole.

La qualification du Peuple, à travers la qualification de l'Ecole, exige que chaque Pouvoir Révolutionnaire Local (P.R.L.) dispose d'un Centre d'Enseignement Révolutionnaire (C.E.R.) et que l'enseignement, dans chaque village, puisse se prolonger progressivement jusqu'au niveau de la 13ème Année, au moins.

Elle exige également que les plus grandes possibilités soient offertes aux générations montantes en vue de bénéficier d'une éducation supérieure dans les Ecoles du 4ème cycle, ce qui nous oblige, dès maintenant, à envisager la création, au niveau de chaque région administrative du pays, d'un C.E.R. de 4ème cycle.

La solution envisagée par la 8è session du Conseil Supérieur de l'Education concerne :

— le développement de l'enseignement de nos langues nationales et dans nos langues nationales,

— l'intégration parfaite des médersas aux autres Centres d'Enseignement Révolutionnaire (C.E.R.)

— le développement des Editions scolaires et universitaires,

— l'extinction de l'analphabétisme en Guinée,

— la liquidation rapide de la délinquance juvénile,

— l'équipement correct et le fonctionnement efficace de tous les Centres d'Enseignement Révolutionnaire (CER)

— la scolarisation intégrale des jeunes et la formation, à la fois massive et qualitative des maîtres.

— Une meilleure organisation et la dynamisation du travail productif dans chacun de nos C.E.R. afin que ceux du 4^e cycle, d'abord, et ceux des 2^e et 3^e cycles, ensuite, arrivent à couvrir leurs besoins matériels par leur propre production.

III — LOI - FRIA

L'action de reboisement figure déjà en très bonne place parmi les importantes tâches prescrites par le 10^eme congrès national du Parti-Etat à l'ensemble de ses organismes, et plus particulièrement, aux Pouvoirs Révolutionnaires Locaux (P.R.L.), qui ont été invités à mener vigoureusement et en permanence, cette action devant assurer la sauvegarde et le développement du patrimoine naturel dont la richesse et les efforts heureux se traduiront très rapidement dans les possibilités économiques du Peuple laborieux de Guinée.

La sécheresse dont l'Afrique a terriblement souffert ces dernières années, et dont elle souffre encore aujourd'hui, hélas ! n'est pas un phénomène étranger au comportement de nos Peuples vis-à-vis de la nature.

En effet, rappelons que près de 350 millions d'habitants du continent africain vivent principalement des ressources agricoles. Nos Peuples ont constamment des besoins énormes en bois. Tous les jours, en effet, les Peuples africains détruisent une partie importante de leurs richesses forestières pour les besoins de l'agriculture, de l'habitat, des routes, et surtout, pour cuire les aliments. Ainsi, des millions de tonnes de bois sont consommées chaque mois pour ces besoins et pour différents autres motifs.

A l'échelle du Pouvoir Révolutionnaire Local : *Chaque année, le bois est coupé*

- pour le champ de culture
- pour la clôture du champ
- pour la clôture du carré
- pour le parc ou l'enclos aux animaux
- pour fabriquer divers articles artisanaux : ruches, paniers, objets en raphia, briques cuites, etc... etc... *chaque jour*, on brûle du bois sec pour la cuisine et pour se chauffer. La fumée du feu de bois qui sort du toit de la case est incontestablement le signe de la prospérité et du bonheur d'une famille. Il existe donc au niveau du Pouvoir Révolutionnaire Local (P.R.L.) une gamme infinie d'utilisation du bois et ce, sans interruption.

Si l'on considère que l'on procède ainsi depuis des siècles alors qu'on ne reboise pas au fur et à mesure dans le

même temps et dans le même rapport, on comprend aisément que c'est une superficie considérable qui est ainsi prélevée sur la zone forestière. *Cette déforestation systématique et sans compensation est la cause naturelle et directe des perturbations enregistrées dans le climat, dans la pluviométrie, entraînant des conséquences néfastes et directes sur l'agriculture.*

La sécheresse n'est donc pas une calamité indépendante du comportement des Peuples à l'égard de la nature. Elle est plutôt une conséquence de ce comportement, et elle ne peut être vaincue que par une attitude conséquente des Peuples.

La philosophie de la Révolution guinéenne, relative aux rapports historiques entre l'homme et la société, affirme que toutes les valeurs humaines sont sociales et historiques, et que seule, par conséquent, la portée historique d'un acte peut résister au temps dans une de ces périodes dont la durée dépasse largement celle de la vie de l'individu.

L'on sait que toute existence sociale se déroule obligatoirement dans l'espace et dans le temps. L'on sait également que l'espace constitue la donnée fondamentale du patrimoine du Peuple qui l'occupe et qui demeure le sujet exclusif de la sauvegarde à travers le temps.

Pour le développement dynamique de ce patrimoine, le Peuple, nécessairement, doit adopter un comportement constamment sous-tendu par sa conscience et par ses capacités créatrices afin de résoudre correctement ses besoins matériels et immatériels, tout en accroissant continuellement les moyens d'y faire face.

En abordant quelques traits de la mathématique sociale, relative aux rapports homme-société, nous avons affirmé que *tout individu qui naît, tire nécessairement profit du patrimoine collectif dont la jouissance ou l'utilisation par lui, constitue une dette de l'individu envers la société.*

L'enfant qui naît trouve des biens qui ont déjà existé avant lui, qui ont appartenu à la société avant lui, et dont il devient naturellement l'un des co-proprétaires. Ainsi, la part dont il jouit, alors qu'il n'a encore rien créé par lui-même, constitue bien une dette de l'individu vis-à-vis de tous ceux dont l'action a servi à la conservation ou à la création des dits biens.

L'homme naît et meurt dans l'espace d'une séquence du temps excédant rarement 100 ans. Le Peuple, quant à lui, se constitue et demeure tout le temps.

Ainsi, le légitime et vrai propriétaire de tout patrimoine et de l'ensemble des richesses matérielles et immatérielles le constituant n'est, et ne peut être, que le Peuple, qui seul est et demeurera toujours.

Les actes sociaux relevant forcément des rapports entre l'homme et la société peuvent être mis en équation mathématique.

Ainsi donc, la vie sociale est mathématique grâce à la prise en considération de *ses deux fondements* qui, de nature contraire, *sont*, dans tout l'espace et dans le temps, *le recevoir et le donner*.

Nous avons déjà mis en parallèle les propriétés naturelles des végétaux et des bêtes qui arrivent, tout naturellement, à résoudre les problèmes de leur existence, sans assistance obligatoire de leurs semblables dont ils sont directement issus. Par contre, *l'homme, quant à lui, procède d'une double naissance. La première, d'ordre naturel et biologique, correspond à l'homme-social, doté de la raison donc supérieur à l'homme-animal, tout comme la conscience l'est par rapport à l'instinct.*

Dans la première phase de son existence, tout homme vit de dettes, parce qu'il est pris en charge par ses semblables, auxquels incombe exclusivement l'obligation de la sauvegarde de sa vie.

Ensuite, dans la seconde phase, l'homme, est façonné par la société, et bénéficiaire de capacités physiques, intellectuelles, culturelles, techniques et technologiques, toutes développées au sein de la société et grâce à la société.

Dans cette phase, l'homme doit nécessairement s'acquitter de ses dettes sociales, en se soumettant à des devoirs civiques, dont l'accomplissement scrupuleux et constant par lui, constituera son apport actif au respect des valeurs matérielles et immatérielles, de la société. Mais, comme ce que l'homme produit ne suffit jamais pour rembourser toutes ses dettes vis-à-vis de la société, *aux deux obligations premières que recèle toute société humaine, à savoir donner et recevoir, s'ajoute une troisième, celle de rendre, de rembourser les dettes.* Ainsi pour pouvoir donner, il faut d'abord avoir pu rendre ce que l'on a reçu. C'est pourquoi l'homme ne doit avoir de cesse pour le travail. Il ne doit jamais se sentir libéré tant qu'il vit. L'on sait que *le travail est la seule activité humaine qui crée les biens indispensables à la vie humaine.* L'homme est donc obligé de travailler pour payer ses dettes, d'abord, vis-à-vis de lui-même, en ce qui concerne la sauvegarde de sa propre exis-

tence, à travers la satisfaction de ses besoins vitaux ; ensuite, pour permettre la sauvegarde et l'accroissement du patrimoine national dont il a joui pendant la période de sa totale incapacité d'action.

C'est compte tenu de la nécessité d'un comportement conséquent de l'individu au sein de la société et de son attitude dynamique face aux biens de la société, que le Parti-Etat, dans un projet de Loi intitulé « Loi Fria », fixe la contribution effective de chacun et de tous à l'application des directives issues du 10^e Congrès National du Parti Démocratique de Guinée, relatives à l'action de reboisement. « La Loi Fria » fonde et détermine la contribution effective de chacun et de tous à l'occasion des événements heureux qui ponctuent la vie de la société, à savoir :

- 1^o — La naissance d'un enfant ;
- 2^o — Le mariage ;
- 3^o — L'anniversaire de la fondation du Parti Démocratique de Guinée ;
- 4^o — L'anniversaire de la naissance du Prophète Mahomet.

Les stipulations de cette loi sont les suivantes :

a) A l'occasion de chaque naissance, et avant le baptême du nouveau-né, les heureux parents doivent désormais planter, dans le verger du Pouvoir Révolutionnaire Local, **trois arbres fruitiers : deux symbolisant la société, et le troisième symbolisant le nouveau-né.**

b) A l'occasion de chaque mariage le couple doit obligatoirement, planter **quatre arbres fruitiers dans le verger du Pouvoir Révolutionnaire Local, à savoir : deux symbolisant la société et deux, symbolisant la nouvelle cellule sociale à constituer.**

Ces deux premières dispositions font une place permanente à la société qui engendre l'individu, la société qui a précédé l'individu, la société qui continuera à vivre après l'individu.

La société a la dimension espace-temps. Tout individu qui s'en détache perd toute valeur, tout comme l'objet lâché dans le vide.

Les options socialistes faites par le Peuple militant de Guinée découlent logiquement de cette conception fondamentale que tout individu est un chaînon de la grande chaîne sociale et qu'il est, en fait, une partie d'un Tout, et avec lequel Tout, la partie doit être nécessairement et constamment en rapports harmonieux pour demeurer un élément intégré, vivant et actif.

Le socialisme est donc une conception que toute mathé-

matiation de la vie historique du Peuple justifie de manière objective.

c) La «*loi Fria*» invite également chaque militante ou militant du Parti-Etat à planter au moins *un arbre fruitier* dans une plantation commune du Pouvoir Révolutionnaire Local, à chaque occasion d'anniversaire de la fondation du Parti Démocratique de Guinée.

C'est là la reconnaissance du rôle éminemment émancipateur que joue une organisation politique qui unit, sur la base de l'égalité, de la démocratie et du progrès, tous les hommes et toutes les femmes, pour diriger leur évolution dans le cadre d'une harmonie chaque jour renforcée.

Au Parti Démocratique de Guinée, chaque Guinéen, in-
verains qu'il exerce au sein de notre société.

Au Parti Démocratique de Guinée, chaque Guinéen doit la dignité reconquise et les droits souverains qu'il exerce au sein des institutions nationales, régionales ou locales.

Au Parti Démocratique de Guinée, chaque Guinéen doit la garantie de ses aspirations au progrès transcroissant.

La reconnaissance du citoyen de la République libre de Guinée, doit se traduire constamment dans un acte d'utilité sociale et de portée historique, et cet acte consiste à contribuer à l'enrichissement du patrimoine national, en plantant au moins un arbre fruitier dont les bienfaits ou les fruits, à travers le temps, serviront à payer, même au-delà de l'existence dudit citoyen, les dettes qu'il avait contractées.

d) Enfin, à l'occasion de l'anniversaire du Prophète, pour les musulmans, et de la naissance du Christ, pour les chrétiens, chaque croyant aura à planter un arbre fruitier.

En outre, le militant musulman tout comme le militant chrétien, en un mot tout Révolutionnaire est invité à participer effectivement et efficacement à l'action collective qui sera désormais organisée au niveau de chaque Pouvoir Révolutionnaire Local pour l'entretien général des plantations collectives.

Pour que ces actions puissent être accomplies sans difficultés, chaque Pouvoir Révolutionnaire Local est tenu de créer et d'entretenir une pépinière en rapport avec ses besoins.

La «*Loi Fria*» mérite d'être bien comprise dans ses motivations; elle doit être adoptée avec conviction et à l'unanimité, par tous les membres de la présente session du Conseil National de la Révolution, par tous les cadres et militants du Parti-Etat, par le Peuple militant de Guinée tout entier qui a le devoir historique d'assumer l'ensemble de ses Responsabi-

lités matérielles et morales, pour s'assurer, sur son espace et dans le temps, un devenir de bonheur transcroissant.

IV — DES TACHES DU POUVOIR REVOLUTIONNAIRE D'ARRONDISSEMENT

Au quatrième point de l'ordre du jour, le Conseil National de la Révolution aura à discuter de l'opportunité de généraliser certaines mesures déjà adoptées pour les deux fédérations de Conakry, à savoir, le transfert de certaines tâches pratiques des P.R.L. Pouvoir Révolutionnaire Local au Pouvoir Révolutionnaire d'Arrondissement (P.R.A.) des centres urbains.

« B »

— Du complot impérialiste contre la République de Guinée

Ce point unique concerne les récentes manifestations du complot impérialiste contre la Révolution guinéenne, contre le Peuple guinéen, et les manifestations de la 5^e colonne, agissant à l'intérieur du pays.

Comme vous l'avez l'apprié, le complot visait la suppression physique de certains cadres et un changement de régime en Guinée. Ce complot relève de l'impérialisme et des fantoches qui, en Afrique, exécutent les ordres des puissances néo-colonialistes.

Tout récemment, le Président de la Côte d'Ivoire, Monsieur Houphouet Boigny, déclarait que «l'on est habitué aux accusations gratuites du Président de la République de Guinée, qui attend toujours la veille des sessions de l'O.U.A. pour accuser la Côte d'Ivoire et le Sénégal». Il s'est permis de faire ce qu'il appelle abusivement un «démenti» qu'il considère comme «cinglant», parce qu'il invite le Conseil de Sécurité lui-même et la Guinée, à envoyer le long des frontières guinéo-ivoiriennes, des délégués, pour constater l'inexistence de mercenaires regroupés pour l'agression contre la République de Guinée.

Nous ne répondrons pas à Monsieur Houphouet Boigny, car, sur un autre plan, il s'est déjà signalé au monde, et particulièrement à l'Afrique, comme un traître parfait, un renégat parfait, un homme qui a oublié son origine, qui n'a plus le sentiment d'être africain, et qui ne se reconnaît de ce fait aucun devoir vis-à-vis du devenir du continent africain. L'on sait le rôle qu'il joue, rôle d'indignité qui dégrade tout homme qui accepte de l'assumer. Tout récemment encore, lorsque le continent africain tout entier condamnait les massacres hideux dont ont été victimes les populations noires en Union Sud-Africaine, et lorsque l'O.U.A. dénonçait l'aide impérialiste accordée aux autorités de l'apar-

theid, consistant en l'installation de centrales atomiques en Afrique du Sud, installations atomiques dirigées contre le continent africain, l'on n'a enregistré qu'une seule voix, celle de Monsieur Houphouët Boigny, qui a osé féliciter la France pour avoir organisé cette assistance à l'Afrique du Sud contre les Peuples d'Afrique ; une seule voix celle de Monsieur Houphouët qui a félicité également les tenants de l'apartheid pour la réaction violente anti-africaine dont ils ont cyniquement fait montre, en assassinant froidement des centaines d'étudiants et de maîtres à Soweto. Houphouët Boigny seul continue encore à prôner le dialogue avec les tenants de l'apartheid sur le sang encore tout fumant de nos frères massacrés par un pouvoir usurpé et dont l'unique langage est la violence. Monsieur Houphouët est bien ce qu'il est, c'est-à-dire tout sauf un être conscient, un africain digne de ce nom.

Il dit qu'on invente, quand nous déclarons qu'il abrite des mercenaires ; nous ne lui répondrons pas personnellement, nous en laisserons le soin à ceux qu'il a envoyés et chargés de mission en Guinée. Nous avons bien dit que la «tête de la 5^e colonne avait été coupée, mais que la queue vivait encore». En effet cette queue s'est remuée, mais la Révolution l'écrasera et l'enterera définitivement. Ainsi, nous préférons remettre le dossier du complot à la deuxième partie des travaux du présent Conseil National de la Révolution. Vous aurez à entendre les agents commis au crime anti-guinéen par les fantoches africains et leurs maîtres impérialistes.

Sur le plan international, on parle beaucoup, ces temps-ci, de l'Afrique ; on parle notamment d'un exploit sans précédent réalisé en Ouganda, par Israël. Signalons, en passant qu'Israël est cet autre ami de toujours de Monsieur Houphouët, et les presses internationales, au service du mensonge, soutiennent évidemment Israël contre l'Ouganda, félicitent même ceux qui ont conçu et réalisé si parfaitement un tel «miracle». On les présente comme des génies, on les félicite, on les admire. Mais analysons objectivement les faits :

Qu'est-ce qui s'est réellement passé ? Un avion atterri à Entebé en Ouganda, des citoyens d'Israël sont retenus comme otages par les ennemis d'Israël qui ont obligé le pilote à atterrir en Ouganda et avoir ainsi à leur portée des citoyens d'Israël. L'Ouganda n'a été que le pays qui a eu à recevoir cet avion, un avion français, et à abriter donc les ressortissants Israéliens. Les autorités ougandaises, à travers leur Président, se sont proposées en médiateurs, afin de trouver une solution pacifique à ce problème. Que s'est-il passé en-

suite ?

Première observation : certains pays télégraphient en Ouganda pour demander le droit de survol et d'atterrissage pour leurs appareils. L'Ouganda qui entretient des rapports corrects avec ces pays, donne l'accord : mais au lieu que ce soit les avions annoncés, ce furent quatre gros avions -Hercule- de débarquement de l'aviation militaire israélienne qui, à l'heure indiquée, survolèrent l'aérogare. Il faisait nuit. Mais, quel que soit le génie créateur des Juifs ils n'auraient pas pu transformer la nuit en jour ; il a donc fallu des hommes d'Ouganda pour guider les avions jusqu'au terrain, allumer les balises et permettre aux avions de descendre et de se poser. Donc, les Juifs ont bénéficié d'assistance technique de la part des Ougandais eux-mêmes, sans quoi, ils n'auraient jamais pu atterrir en pleine nuit.

Deuxième observation : ont débarqué des avions des militaires avec leurs armes dont des tanks. Et aussitôt les Israéliens se mettent à massacrer les soldats de l'armée ougandaise qui se trouvaient au sol et dans les bâtiments de la tour de contrôle. On évalue le bilan du crime commis, d'après les déclarations du Gouvernement ougandais, à plus de cent victimes.

Ensuite, les Israéliens ont pu quitter le terrain dans des véhicules appartenant à l'Ouganda pour se rendre bien plus loin, à l'endroit où se trouvaient les otages israéliens pour les délivrer.

L'opération n'a pas été neutralisée, immédiatement ; les pirates ont donc bénéficié d'une assistance effective, d'une incontestable complicité. Comment expliquer cette indifférence, qui consiste à voir un avion étranger atterrir normalement sur son aérodrome, y débarquer les militaires et des armes de guerre, en violation flagrante de toutes les règles internationales ?

Qui leur a fourni ces véhicules ? Qui les a conduits là où se trouvaient leurs compatriotes ? Toujours est-il qu'ils ont fait ce déplacement, ils ont réussi à prendre les otages, à les emmener à l'aérogare, à les faire embarquer dans les avions, à se réembarquer avec tous leurs engins de guerre, après avoir bombardé et détruit au sol de l'aérogare, une douzaine d'avions à réaction, dont des Migs.

Ils ont également détruit une bonne partie des installations de l'aérogare : cela ne peut pas se faire à coups de canon, sans bruit. Mais personne n'a réagi, les envahisseurs ont mené tranquillement leur opération et un à un, les avions ont pu décoller et disparaître comme si de rien n'était !

Ceux qui ne comprennent rien, parce qu'ils n'analysent

rien. se disent : « Ah, c'est le Kénya qui est responsable, parce que les avions ont pu y atterrir ». Non, le Kénya n'est plus responsable, les responsables sont en Ouganda, c'est la 5^e colonne impérialiste. Et ce qu'Israël a fait, n'importe quel bandit peut le faire, le plus idiot des hommes peut le faire, s'il jouit de la complicité de la 5^e colonne. Ce n'est pas un coup de génie ; le génie, s'entend dans le sens du bien. Si Israël, au contraire, avait porté secours à un pays pour sa libération de la domination étrangère, si Israël avait, par exemple, porté secours à la Namibie, au Zimbabwe, pour leur libération, s'il était désintéressé dans l'assistance qu'il accorde à des pays, alors, il aurait été un génie. Mais corrompre des cadres des pays pour y commettre des crimes, c'est bien le travail de « cheytane », et de cela, Israël a été capable de faire la démonstration, en ce plein 20^e siècle.

Mais qu'est-ce que nous devons retenir ? Toutes les presses impérialistes, unanimement, ont félicité Israël, toutes, sans exception. « Voilà un coup de génie. Israël est capable de détruire n'importe quel pays » ; et tant d'autres élucubrations ! Les 100 Ougandais qui ont été massacrés, personne n'en parle ; bien au contraire, parce que parmi les otages libérés, on n'a pas retrouvé une vieille israélienne, la presse se met encore à réclamer à l'Ouganda cette pauvre victime de la folle aventure israélienne ; mais on ne parle pas des 100 personnes massacrées sauvagement par les troupes pirates d'Israël. Voilà la leçon.

Ce sont les mêmes leçons qui entourent les événements de l'Angola. Il n'y a pas longtemps, nous avons dit que nos frères d'Angola avaient commis une erreur grave, et l'Afrique paie en ce moment le prix de cette erreur.

Nous retenons qu'ils avaient fait prisonniers de nombreux mercenaires qu'ils auraient dû liquider instantanément, avec la conviction que Dieu serait de leur côté ; car, qu'est-ce qu'un mercenaire ? C'est un homme qui s'est transformé en banale marchandise, en vendant sa vie contre de l'argent. Il s'est déjà tué moralement ; dès qu'on le prend, puisque c'est une marchandise, on en dispose ; tout comme on brûle le bois sec, on brûle le mercenaire pour respecter son choix.

Mais, au lieu de se comporter ainsi, nos frères angolais ont organisé un tribunal international, et bien entendu, tous les pays capitalistes, impérialistes, y ont envoyé des « avocats », des représentants pour défendre les merce-

naires et des journalistes de tous bords pour leurs commentaires d'intoxication de l'opinion africaine et mondiale. Ainsi, quatre seulement sont retenus et condamnés à la peine capitale, parmi lesquels d'ailleurs, un mercenaire courageux et fidèle à son idéal, affirme son sentiment : « je ne demande pas la liberté, j'avais choisi : ou de tuer ou d'être tué ». Il a eu, lui, le courage de revendiquer la sanction légitime de son choix. Mais, à cause des quatre exécutés, entendez le tollé des radios baver sur l'Afrique, insulter l'Angola, en donnant des leçons d'humanisme à l'Afrique, alors que l'Afrique compte des millions et des millions de ses fils assassinés par armes meurtrières de l'impérialisme. En Ouganda, cent militaires ont été froidement assassinés par Israël, on en félicite Israël ; on ne parle pas des cent morts. En Angola, quatre mercenaires coupables de crimes sans nom sont exécutés ; voilà qu'on insulte l'Afrique, qu'on insulte l'Angola.

Donc, les chemins ne sont pas convergents. L'impérialisme prouve qu'il existe, lui qui a déjà choisi, qui a clairement choisi contre l'Afrique, contre la liberté, contre la dignité des Peuples, en choisissant ses intérêts égoïstes. L'Afrique aussi doit se choisir et, en choisissant la liberté, la dignité, l'indépendance africaine, elle choisit en même temps la liberté, la dignité et l'indépendance de tous les pays du monde, de tous les Peuples du monde.

Un exemple pris dans l'histoire récente : contre le Général De Gaulle, de son vivant, il y a eu des attentats qui, heureusement pour lui, ont échoué, bien que le but réel fut de le tuer. Un des attentats que le monde connaît, un attentat manqué a eu quand même des suites, et en France et dans le monde. Un certain Argoud de l'O.A.S., qui fut incriminé en tant que l'un des auteurs de l'attentat, avait réussi à quitter la France pour aller se réfugier en République Fédérale d'Allemagne. La police française, informée par ses complices allemands, était arrivée à envoyer en Allemagne des hommes très expérimentés qui menèrent l'enquête, et arrivèrent à découvrir le nommé Argoud en question, à le mettre en état d'arrestation, en utilisant du somnifère pour le rendre inconscient et à l'emballer pour l'expédier de cette manière sur le territoire national français. Bien que la tentative du crime contre De Gaulle n'ait pas atteint son but, puisque l'attentat avait échoué, Argoud fut condamné à la peine capitale. Les mêmes français, les mêmes presses avaient

trouvé alors normal ce verdict. Or, en Angola, il s'agissait bien de mercenaires recrutés contre argent, d'agents patentés envoyés dans le dessein délibéré, de combattre un Peuple en lutte pour sa libération nationale; et donc pour commettre un crime indiscutable contre l'humanité, selon la définition historique de l'O.N.U. sur cette question et dans des résolutions pertinentes. Parce que quatre de ces mercenaires ont été exécutés après avoir été jugés, aujourd'hui les puissances capitalistes vocifèrent de haine contre l'Angola. Vous voyez que dans toutes circonstances, l'homme se révèle par la nature et la qualité de ses jugements.

Pour nous, la Révolution nous fait obligation de n'avoir, comme seul référentiel, que les Peuples, leurs causes justes; et c'est pourquoi, nous devons savoir que **l'impérialisme conserve toujours l'arrogance dans ses rapports avec l'Afrique et que s'il ne change pas d'attitude vis-à-vis des Etats africains, c'est parce qu'il a l'avantage de trouver des fantoches en Afrique**, du genre de Monsieur Houphouët et de Monsieur Léopold Sédar Senghor, toujours prêts à exécuter cyniquement tous les ordres de l'étranger contre la dignité, la liberté et les intérêts supérieurs du continent africain.

Ainsi, l'obsession de ces deux vieux renards, c'est de ne pas mourir sans avoir liquidé la Révolution guinéenne. Mais, lorsque l'ange Gabriel sera à leur porte, ils se rendront compte que ce calcul n'était que machiavélique et irréalisable. **Nous le disons bien, l'un et l'autre donneront au revoir au pouvoir et même à la vie, pendant que la Révolution guinéenne jouira toujours de la plénitude de sa santé morale, matérielle, économique et politique.**

Actuellement, ils ont encore fixé une date pour agresser la République de Guinée; nous sommes à quelques jours de cette date, et comme le Conseil National de la Révolution (C.N.R.) est réuni à Conakry, ils croient que la situation est excellente. Mais qu'ils viennent de jour ou de nuit, qu'ils viennent à cette date ou aujourd'hui même, nous répétons solennellement devant le monde, que **l'impérialisme et ses agents ne feront que précipiter leur chute en continuant leur vaine bataille contre la Révolution guinéenne. Ils ne pourront rien... strictement rien.**

PRET POUR LA REVOLUTION !

« LES MEDERSA SONT DES CER A PART ENTIERE »

mise au point du chef de l'Etat

Le problème relatif à l'intégration des Médersa dans l'enseignement révolutionnaire doit être examiné fondamentalement.

Qu'est-ce que c'est, en réalité, une école ? C'est un moyen moderne de transmission des connaissances, du savoir, du savoir-faire et du faire-savoir, et tout moyen suppose un but dont la réalisation impose ce moyen.

Le **pourquoi** précède toujours le **comment** dans toutes les démarches de l'homme et du Peuple. Le **pourquoi** se confond avec la finalité assignée à l'action de l'homme, et le **comment** traduit les modes opératoires, les moyens et les conditions de réalisation du but fixé. Il faut toujours veiller, à ce que le moyen corresponde effectivement à l'objectif visé ;

Nous avons dit que notre école est une école d'éducation. Il ne s'agit pas seulement de dispenser l'enseignement et les connaissances théoriques. Il faut aussi et surtout éduquer idéologiquement, politiquement, économiquement, socialement, techniquement, technologiquement. Mais pour dispenser cette éducation dans le but de qualifier l'homme, l'on est obligé de recourir aussi à la théorie, à l'enseignement théorique. Ainsi on enseigne, et on forme théoriquement et pratiquement, pour conférer à l'homme des capacités pratiques, en vue de lui permettre de résoudre efficacement les problèmes de son existence et le faire ainsi participer qualitativement à la vie de son Peuple. C'est ce qui explique que différentes matières sont enseignées à l'Ecole en vue d'une formation complète de ce sujet de l'action de demain, qu'est le jeune enfant d'aujourd'hui. Les matières bien que différentes, se complètent, car la vie est unique, l'homme est unique, bien que ses besoins soient diversifiés. Et la diversification des matières s'explique par



La « Loi Fria » mérite d'être comprise dans ses motivations

la nécessité pour l'homme d'assimiler toutes les connaissances pouvant l'amener à une meilleure conception, à une meilleure décision, à une meilleure action, au cours de sa vie et à son profit.

Pourquoi les Médersa existent-elles ? Il faut bien en effet que l'on apprécie d'abord le **pourquoi** de l'existence d'une Médersa : la Médersa à Forécariah, à Boké ou à Faranah est une école qui dispense l'enseignement en arabe, afin de permettre, d'abord à l'élève, de savoir lire et écrire en arabe. Mais cela n'est qu'un moyen, le but est d'amener le sujet à accéder, de plus en plus correctement, aux exigences de sa religion. C'est si vrai qu'il n'est pas possible de trouver des enfants de familles chrétiennes (catholiques ou protestantes) inscrits dans une Médersa, puisque la finalité de celle-ci ne correspond pas aux besoins de ces jeunes chrétiens. Cependant, le jeune chrétien, suit de son côté, ses cours de catéchisme auprès du prêtre, cours qui, se prolongent jusqu'au séminaire de formation théologique. Et dans ces séminaires chrétiens, ne seront également jamais inscrits des enfants de familles musulmanes. Voilà la réalité que nous vivons.

C'est pourquoi nous devons envisager des démarches appropriées aux conditions spécifiques du fonctionnement

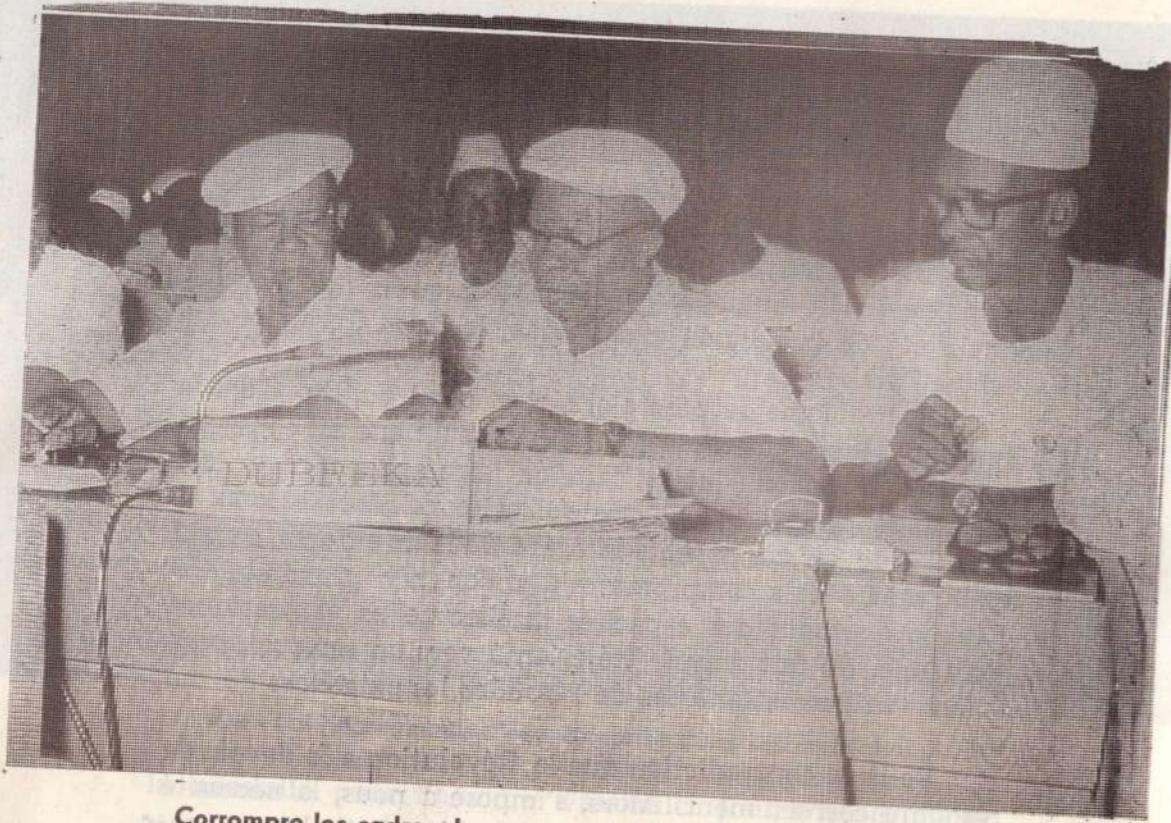
La réalité est que, si partout l'école est un moyen, elle peut-être aussi bien un moyen général, qu'un moyen particulier. L'école publique, par exemple, est un moyen général qui vise la formation complète de l'homme et qui dispense à la fois une formation théorique, et la formation pratique, nécessaires à la parfaite éducation du jeune. La Médersa, c'est aussi un moyen, mais particulièrement orienté dans le domaine de la connaissance de l'arabe en vue d'une pratique qualifiée de la religion musulmane, le Saint Coran étant écrit en arabe.

Un problème se pose alors, c'est celui du choix de la famille. Généralement, une famille musulmane est convaincue qu'obligation lui est faite de faire apprendre à ses enfants la pratique religieuse qui est considérée comme le premier devoir des parents à l'égard de leurs enfants, quand bien même cela compromettrait, si l'on n'y prend garde l'épanouissement des capacités intellectuelles et pratiques du jeune, du fait d'avoir été orienté vers un secteur particulier ne permettant pas de résoudre les exigences de sa vie.

Voilà la contradiction que la Révolution a le devoir de résoudre correctement. Alors, s'impose à nous, la nécessité d'assurer, à tout jeune, qu'il soit chrétien (catholique, protestant), musulman ou fétichiste, une formation idéologique, politique, sociale, économique, technique et technologique, correspondant aux capacités du jeune, afin que demain, il puisse se révéler comme un sujet capable d'harmoniser son action et son comportement avec les réalités dynamiques créées par la Révolution et se définir en homme utile à la société.

Donc, obligation nous est faite de donner à tous les jeunes une formation complète. Cependant, si les conditions de l'éducation sont considérées par les familles comme incompatibles avec l'obligation qu'elles se reconnaissent de donner à leurs enfants une éducation religieuse correcte ; la famille a encore plus d'autorité sur le jeune que le maître d'école ne peut l'avoir.

Il faut, par conséquent, créer les conditions pour que la partie ne porte pas préjudice du tout, et, quel que soit l'enseignement général ou particulier, donner à l'enfant un enseignement compatible avec le comportement révolutionnaire que notre Révolution exige de tous les citoyens de la Nation. Apprendre l'arabe, c'est tout comme apprendre le français. L'arabe n'est pas notre langue nationale, encore moins le français.



Corrompre les cadres des pays est le travail de « chertane »

C'est un moyen de communication, un véhicule des idées, une langue de culture. Or, nous avons nos propres langues de culture. Par conséquent, on peut bien apprendre l'arabe comme on apprendrait le français. Mais il faut absolument que le contenu du langage pratiqué par le Guinéen quelle que soit sa religion soit le même et qu'il soit révolutionnaire.

Par conséquent, si dans les grandes villes, voire dans certains Pouvoirs Révolutionnaires Locaux (P.R.L.) où les nécessités l'exigent, l'on arrivait à scolariser à l'école publique et de façon obligatoire, tous les jeunes en aménageant à ceux qui veulent accéder à la maîtrise de l'arabe, un emploi du temps qui prévoit le jeudi après-midi et le dimanche pour un enseignement correct de cette langue ; les parents d'élèves trouveraient là, une solution au problème de formation complète de leurs enfants. Voilà une première démarche. Mais la connaissance de l'arabe n'est pas indispensable seulement au jeune qui veut maîtriser la religion musulmane, elle l'est également aux adultes. A Kankan, par exemple, les Médersa ne sont pas fréquentées par des jeunes seulement. Il y a des élèves de tous les âges, des jeunes, des adultes et des vieux.

C'est pourquoi nous devons envisager des démarches appropriées aux conditions spécifiques du fonctionnement des Médersa qui existent, et faire en sorte, que ces démarches nous apportent une solution radicale pour l'avenir :

La première démarche consiste en une résorption totale pour orienter tout vers un objectif commun, permettant d'utiliser un langage commun.

La seconde démarche est la solution définitive à dégager pour l'avenir.

La démarche pour la résorption peut s'articuler sur deux mesures :

1^o — A tous les jeunes de 6 à 9 ans pouvant être inscrits immédiatement dans un Centre d'Education Révolutionnaire (C.E.R.) de premier Cycle, et appartenant à une Médersa, il sera affecté un maître de l'enseignement public qui assurera, dans les locaux mêmes de la Médersa, leur formation préparatoire, élémentaire, et moyenne, les conduisant jusqu'à la classe de 6ème.

Ainsi donc certains maîtres publics seront chargés dans ces Médersa de l'enseignement de toutes les matières dispensées actuellement dans les autres Centres d'Education Révolutionnaire (C.E.R.) de premier Cycle. Une adaptation du programme d'enseignement et d'éducation dans ces Médersa s'avère alors nécessaire afin d'harmoniser les matières des Centres d'Education Révolutionnaire (C.E.R.) et celles précédemment dispensées par les professeurs d'arabe de la Médersa. Nous aurons ainsi qualifié la Médersa qui, au lieu qu'elle reste dans un sillage particulier, s'ouvrira à une formation générale englobant toutes les disciplines nécessaires à la formation du jeune révolutionnaire et du jeune travailleur.

2^o — Les éléments adultes qui sont à la Médersa, pourront eux aussi, suivre cette formation générale, mais eux, ne continueront pas dans les Centres d'Education Révolutionnaire (C.E.R.) du 2^e Cycle. Quant aux jeunes en âge de poursuivre leurs études ils seront admis en 7ème des C.E.R. après avoir acquis, à la Médersa, les connaissances correspondant à la 6ème année.

En un mot, la **MEDERSA** devient ainsi un **Centre d'Education Révolutionnaire où les langues nationales, le français et l'arabe se côtoient**. Ce sera un Centre d'Education Révolutionnaire, (C.E.R.) tout comme les autres C.E.R.

Mais nous devons aller plus en profondeur pour l'avenir. Et comme la délégation de Forécariyah l'a proposé, on pourra disposer dans les grands centres, de locaux où seront dispensées, de façon correcte, les leçons d'enseignement en

arabe. A ce Centre d'Education Révolutionnaire (C.E.R.), pourraient être inscrits, tous les jeunes à partir de la 7^e année pour une formation complémentaire en arabe et les leçons pratiques sur la religion. Cela donnerait satisfaction à tous.

Ce n'est pas la *forme* qui compte pour nous, c'est le *contenu*. La Révolution, c'est un choix de contenu. Rappelons que parmi ceux qui ont l'arabe comme langue maternelle, il y a des réactionnaires et des exploiters tout comme il y a des révolutionnaires. Ce qui les distingue, c'est le contenu de leur comportement et non la langue arabe, qui n'est qu'un moyen, comme l'est le français, l'anglais, l'espagnol pour le chrétien, selon le cas.

Ainsi, les Médersa peuvent bien, dans le cadre public, dispenser l'enseignement de l'arabe, former les jeunes selon leur désir, leur souhait, mais en harmonie parfaite avec le contenu de la Révolution.

Donnons un autre exemple : A Conakry il vient d'être découvert, il y a moins de deux semaines, des activités intolérables de recrutement d'une trentaine de jeunes à Conakry, en plein accord avec leurs familles. Ces jeunes ont été



La campagne agricole ne doit connaître aucune négligence.

dirigés, avec de faux documents de voyage sur la Sierra-Leone d'une part, la Guinée-Bissao de l'autre, dans le but d'être acheminés sur la Mauritanie, pour y recevoir uniquement l'enseignement arabe. Vous voyez jusqu'où les parents, soucieux de former leurs enfants peuvent aller ! Tout en soutenant la Révolution, ils s'en cachent, pour emprunter des voies éloignant leurs enfants du foyer de la Révolution et les conduisant à leur perte. Les jeunes en question ont tous été appréhendés, avec une grande personnalité de Mauritanie qui s'appêtait à les sortir. Mais la solution n'est pas d'arrêter les gens. Il ne s'agit pas pour la Révolution de sanctionner les fautes, mais de les empêcher. Toutes les causes légitimes doivent être prises en considération par la Révolution pour être satisfaites dans un cadre révolutionnaire, ce qui lui permet de maîtriser effectivement le comportement social et politique du Peuple. Ce n'est pas en fermant les yeux devant une réalité qu'on l'aura supprimée.

C'est pourquoi le régime étant populaire, sa finalité est définie en vue de l'équilibre du Peuple. Sa mission est également définie en vue de la qualification progressive du Peuple.

Le Parti Révolutionnaire guinéen se doit de s'adapter obligatoirement aux justes nécessités ressenties par le Peuple, et de les satisfaire pour que sa maîtrise sur le Peuple soit totale. Il ne s'agit pas d'*approuver moralement, théoriquement une Révolution, il faut l'accepter et la pratiquer sans réserve*. Mais le rôle des cadres révolutionnaires est d'analyser les motivations des comportements sociaux et de donner à toutes celles qui sont justes leurs solutions.

Certains d'entre vous ont purement et simplement supprimé les Médersas. Nous affirmons que c'était là une attitude contre-révolutionnaire ! En supprimant la Médersa, vous obligez la famille à faire sortir l'enfant pour aller recevoir ailleurs un enseignement réactionnaire, alors qu'ici, vous pouvez lui créer les conditions, lui permettant d'apprendre l'arabe tout en lui donnant la possibilité de devenir, demain, un adulte rompu à la technique et à la pratique de la Révolution, un homme au service du Peuple laborieux.

C'est pourquoi, le problème de la Médersa n'est pas le problème des familles, c'est celui de la Révolution. Le problème de l'Education n'est pas le problème de la Jeunesse, c'est le problème central de la Révolution. Il n'y a pas de Révolution sans éducation révolutionnaire, car sans l'éducation révolutionnaire, il n'y aura pas de conscience révolutionnaire. La Révolution est sous-tendue par la conscience de même nature. Donc, il faut éduquer, éduquer sans heurter, éduquer constamment le Peuple !

Partout, le comportement des cadres de la Révolution doit être de s'adapter aux justes exigences formulées par le Peuple. Mais le cadre veille toujours à orienter l'évolution en fonction des objectifs choisis par la Révolution. Il s'agit de la transformation du négatif en positif, ce qui relève de la technique des cadres dans la conduite de la vie sociale.

C'est pourquoi ordre est donné d'assimiler les Médersas existantes aux Centres d'Education Révolutionnaire.

Pourquoi refuser de payer les fournitures ? Pourquoi refuser d'envoyer des enseignants qualifiés dans ces Médersas ? L'impôt utilisé dans les autres écoles n'est-il pas payé par le Peuple ? Et, puisque c'est le Peuple qui l'a payé, utilisons le pour résoudre les problèmes du Peuple tout en veillant à ce que la solution aux problèmes soit celle de la Révolution. Ce n'est pas la forme qui compte. Nous devons faire en sorte que les professeurs d'arabe soient eux-mêmes d'abord idéologiquement formés et dispensent ensuite les cours d'idéologie afin que leur enseignement dans les Médersa, ait un contenu révolutionnaire. Dans les Médersas, devenus ainsi des C.E.R. tout comme les autres C.E.R., seront pratiquées, à la fois, les langues nationales, la langue arabe, la langue française.

Nous déclarons qu'à partir de la présente session du Conseil National de la Révolution la Médersa devient un Centre d'Education Révolutionnaire tout comme les autres, entièrement organisé, encadré et financé par le Parti-Etat de GUINEE.

Prêt pour la Révolution !

Ahmed Seku Ture

DECISIONS ET RECOMMANDATIONS DE LA 36^e SESSION DU C. N. R.

La 36^e session du C.N.R. réunie à Conakry les 12, 13, 14, 15 et 16 Juillet 1976 sous la haute présidence du camarade Responsable Suprême de la Révolution, le Président Ahmed Seku Ture ;

— Après avoir écouté l'important et très instructif rapport introductif du camarade Secrétaire Général du Parti, et

— Après avoir analysé tous les problèmes soulevés par ce rapport et en avoir longuement débattu,

A pris les décisions et ordonné les tâches ci-après :

I. Du rapport introductif

Le C.N.R.

— Considérant la parfaite adéquation de ce rapport aux tâches actuelles de la Révolution,

— Considérant que tous les problèmes y soulevés sont présentés de manière à éclaircir et faciliter l'application des décisions qu'ils appellent

Adopte ledit rapport.

II — De la campagne agricole 1976

1^o — Du ravitaillement en carburant :

— L'Entreprise ONAH doit ravitailler en carburant lubrifiant et ingrédient toutes les Régions menacées par les crues avant que celles-ci n'interviennent.

— Le Ministère du Commerce Intérieur doit affecter sans délai une citerne aux nouvelles Régions.

— La Région Administrative de Kérouané est autorisée à disposer des deux tankers appartenant à l'EGED et actuellement installés à Banankoro.

2^o — Des engins agricoles :

a) — Agrima est invité à procéder immédiatement à la répartition des pneumatiques entre les Régions sur la base de deux pneus par tracteur de B.M.P. ayant participé à la campagne agricole 1975 ainsi que ceux ayant servi au stage de formation des conducteurs d'engins au niveau des M.D.R.

b) — S'agissant des autres utilisateurs de tracteurs, Agrima qui n'a désormais comme client en pneumatique que les seules Régions et M.D.R., doit évacuer vers les

Régions intéressées les stocks de pneumatiques réservés à cet effet.

c) — Agrima est invité à remettre en état sans délai tous les tracteurs livrés aux Régions dans un état défectueux.

d) — La décision de la Conférence Economique Nationale demandant la mise à la disposition des P.R.L. et M.D.R. des tracteurs précédemment affectés à certaines unités industrielles pour le ravitaillement de leur personnel en denrées alimentaires, doit être appliquée avant le 30 juillet 1976. Les régions qui abritent lesdites unités doivent désormais assurer le ravitaillement correct de leurs travailleurs.

e) — Il est ordonné à Agrima de livrer avant le 25 juillet 1976 2 remorques à chaque région.

f) — Avant le 15 Septembre 1976, Agrima doit avoir remis en état de parfait fonctionnement les moissonneuses batteuses existantes dans les régions.

Il doit et avant la même date distribuer toutes les faucilles existantes et avoir importé le stock supplémentaire.

Agrima doit d'autre part et ce, avant la fin Août faire parvenir dans les Régions productrices les décortiqueuses à riz et café, en tenant compte de leur capacité de production.

g) — Chaque Région doit immédiatement récupérer et mettre en fonctionnement au profit des B.M.P. et B.A.P., toutes les batteuses à pédale entreposées dans les C.E.R. et en rendre compte aux M.D.R.

h) — Le M.D.R. de Kindia doit faire parvenir à la Faculté d'Agronomie de Faranah et ce avant le 25 juillet, le stock de petit outillage agricole reçu en don.

3^o — Des engins de Pêche

— Les Régions de l'intérieur, bénéficiaires des moteurs hors-bord destinés à la pêche, doivent les mettre à la disposition des Fédérations de Conakry pour la constitution de nouvelles brigades de pêche. En conséquence, la Région de Conakry devra améliorer le ravitaillement des autres Fédérations en produit de pêche.

En ce qui concerne les Brigades installées à Boké et Boffa, le Ministre du Développement Rural, devra faire les études économiques nécessaires devant déterminer le maintien ou la suppression desdites brigades avant fin juillet et déposer un rapport sur la situation au Comité Central.

4^o — Des semences

La Région Administrative de Mandiana est

invitée à fournir à Kankan le complément de semence de riz. A cet effet Kankan mettra à la disposition de Mandiana les moyens de transport nécessaires à l'enlèvement et à l'évacuation.

5^o — Du Contrôle des Tâches

Le C.N.R. décide de la convocation au niveau de chaque M.D.R. d'une Conférence des Cadres le 25 juillet 1976, conférence qui vérifiera le bilan de la campagne arrêté à la date du 30 juin 1976 et le compte d'exploitation

III — DU COMMERCE

a) — Pour compter du 1er Août 1976, il est créé dans toutes les régions une Entreprise Régionale d'Alimentation (E.R.A.) chargée de la commercialisation de tous les produits-marchands non commercialisés par l'E.R.C., et les bénéfices réalisés à cet effet doivent aller au Budget régional de développement.

b) — Les Arrêtés qui ont été délivrés à des particuliers à titre d'autorisation à exercer ce commerce sont supprimés sauf en ce qui concerne le commerce de la cola.

c) — En vue de faciliter l'évacuation des produits commercialisés par les P.R.L., l'Entreprise Nationale Cycle de Guinée est invitée à assurer la distribution et l'évacuation sur les régions des roues et autres accessoires de chariots avant le 1er Août 1976.

d) — Le Ministre des Transports est invité à livrer à la Région administrative de Boké le Bateau Nunez pour les différentes liaisons.

IV — DES EN. CO. BE

1^o — Les Ministres de Développement Rural sont invités à fournir mensuellement un rapport à la Direction Nationale du Parti, indiquant l'organisation de la commercialisation du bétail dans les régions, le niveau atteint et le fonctionnement des centres d'abattage.

2^o — Lorsqu'il n'existe pas de produits à drainer sur Conakry les régions doivent utiliser les camions COTRA pour la livraison des bœufs à Obétail-Conakry.

3^o — Le M.D.R. de Kindia est chargé de résoudre le problème du Centre d'abattage et de la Conserverie de Mamou.

4^o — Encobé Télimélé livrera une partie de sa commercialisation au personnel de l'usine de Friguia selon un quota à déterminer par OBETAIL.

5^o — Le C.N.R. prescrit aux Régions l'application par les Encobé des décisions relatives à la commercialisation

des ovins et caprins.

6^o — Le C.N.R. rappelle que le respect scrupuleux du prix homologué des produits alimentaires doit être de rigueur et invite tous les cadres du Parti-Etat, la Police économique notamment à veiller sur l'application correcte de cette décision.

7^o — Le M.D.R. de Boké et le Ministre des Transports sont invités à organiser le transport par bateau en chambre froide ou par tout autre moyen adéquat, de la viande de Kamsar à Obétail-Conakry.

V — DES TRAVAUX PUBLICS

— Le C.N.R. prescrit au Ministère des Travaux Publics les tâches ci-après :

1^o) Répartition immédiate entre P.R.L., P.R.A., P.R.R. et M.D.R. du petit outillage et engins destinés à l'entretien des routes.

2^o) Remise en bon état du tronçon de route Guéckédou-Macenta

3^o) Mise en service du bac de Baranama (R.A. de Kankan).

VI — DU TRANSFERT DE CERTAINES TACHES PRATIQUES DES PRL AUX PRA CENTRAUX

Le C.N.R. décide :

1^o) De l'érection de chaque Chef lieu de Région en un P.R.A. urbain, en tant qu'entité qui doit avoir sa personnalité propre en fonction de ses réalités spécifiques.

2^o) Les PRL ruraux de l'ancien Arrondissement, dans la mesure où leur situation géographique et l'importance démographique le permettent, constitueront un nouvel Arrondissement ou pourront être rattachés aux Arrondissements les plus proches.

3^o) Le CNR décide de l'attribution des tâches suivantes aux PRA centraux :

Service administratif

— Célébration du mariage et délivrance de l'acte

— Etablissement des certificats d'hérédité et des jugements supplétifs

— Perception des contributions fiscales : Droits, Taxes et Patentes

— Permis d'inhumation.

Service Economique

a) Secteur Commerce

— Construction et exploitation des magasins de stockage des denrées alimentaires et des marchandises

· d'une boutique d'exposition

· d'un marché public

· d'une boucherie

· d'une boulangerie

— Fonctionnement

· d'une pharmacie

b) Secteur de la production

— Création

· d'un verger

· d'une pépinière

— Organisation des artisans.

3^o) Service des T.P.

— Entretien de l'infrastructure

— Installation d'un Service de la Voirie

4^o) Service Social

a) Secteur de l'Education

— Construction, équipement et entretien des CER 1er, 2ème et 3ème Cycles

— Création d'une infrastructure sportive complète

— Construction d'équipes sportives et de troupes artistiques permanentes.

b) Secteur de la Santé

— Création

· d'un dispensaire-maternité avec laboratoire pour examens courants.

· d'un centre de protection maternelle et Infantile (PMI)

· d'un Service d'Hygiène.

VII — DES VILLAS-SYLI

Le CNR Décide

— D'organiser dans chaque Fédération entre le 1er et le 15 Août 1976 une inspection des Villas Syli Résidences de Gouverneur, Bureaux de la Région, Maisons du Peuple et Permanences Fédérales.

— Les MDR assistés chacun d'un Inspecteur Politique sont chargés de cette mission d'inspection et répartis comme suit :

1^o) Conakry : par le M.D.R. de Faranah

2^o) Kindia : par le M.D.R. de Conakry

3^o) Faranah : par le M.D.R. de Labé

4^o) Boké : par le M.D.R. de Kindia

5^o) Kankan : par le M.D.R. de N'zérékoré

6^o) Labé : par le M.D.R. de Boké

7^o) N'zérékoré : par le M.D.R. de Kankan

VIII. DES PROBLEMES DE L'EDUCATION

— Considérant que le problème de l'école est le problème central de la Révolution)

— Considérant que la mission historique de l'école Gui-

néenne est de former des travailleurs conscients, compétents et totalement révolutionnaires

— Considérant les efforts immenses consentis par le Parti-Etat de Guinée pour la réalisation des objectifs révolutionnaires assignés à l'Ecole, la 36^e Session du Conseil National de la Révolution décide :

A) AU NIVEAU DE L'ENSEIGNEMENT PRE - UNIVERSITAIRE

I — De l'Infrastructure et de l'Equipement scolaire

— Que les P.R.L., P.R.A. et P.R.R. doivent consacrer l'année 1976-1977 à la construction ou à la normalisation des C.E.R. des 1^{er}, 2^e et 3^e Cycles de manière qu'à l'échéance du 14 mai 1977, il n'existe aucun P.R.L. sans C.E.R. du 1^{er} Cycle et qu'à l'échéance du 2 Août 1977 aucun Arrondissement sans C.E.R. des 2^e et 3^e Cycles.

— De doter les C.E.R. en mobilier indispensable avant le 14 mai 1977 pour le 1^{er} Cycle et avant le 2 Août 1977 pour les 2^e et 3^e Cycles.

— A cet effet un contrôle de l'exécution des tâches sera effectué par les Inspecteurs d'Académie qui en rendront compte aux M.D.R.

— Que dans le classement des Fédérations, il soit désormais tenu compte de l'état de l'infrastructure et du mobilier scolaires.

— D'organiser un stage pédagogique à l'intention de certains élèves de 13^e Année non admis au 4^e Cycle pour l'année 1976-1977 en vue de subvenir aux besoins urgents en maîtres du 1^{er} cycle.

L'ouverture de nouvelles Ecoles Normales d'Instituteurs à régime d'externat dans les centres urbains suivants :

Faranah, Kankan, Labé, Boké, Kindia, Conakry et Macenta. Dans ces Ecoles Normales d'Instituteurs tous les cours seront prioritairement assurés par les Professeurs servant dans les Centres Universitaires.

II. DU CONSEIL REGIONAL DE L'EDUCATION

Le C.N.R. décide de l'institution d'un Conseil Régional de l'Education au niveau de chaque Ministère du Développement Rural.

Cette Instance présidée par le Ministre du Développement Rural, comprend :

Au Niveau Régional :

— Le Secrétaire Fédéral

— Le gouverneur de Région

— Le Directeur régional de l'Education.

Au niveau du ministère du Développement Rural

Outre l'Inspecteur d'Académie, six (6) Cadres choisis par le Ministre du Développement Rural en fonction de leur disponibilité et de leur capacité. Le Conseil Régional de l'Education est chargé de l'étude et de la solution de tous les problèmes de l'Education du Ministère du Développement Rural.

Il se réunit au moins deux fois par année scolaire au début des mois de Décembre et de Mai.

Le Conseil Régional de l'Education doit soumettre au Conseil Supérieur de l'Education les conclusions de ses délibérations, il doit également saisir ce dernier de toutes ses observations relatives aux comportements des autorités locales vis-à-vis de l'Ecole et des enseignants vis-à-vis de leur mission.

III. DU RECRUTEMENT EN PREMIERE ANNEE

Le CNR constate que malgré le bilan positif enregistré par le Parti-Etat, certains parents se méfient encore de l'école ; en conséquence, il invite tous les cadres du Parti-Etat à étudier les causes de cette attitude en vue de les combattre en s'appuyant sur les réalités objectives et subjectives qui l'ont engendrée.

IV. DE L'INTEGRATION DES MEDERSAS AUX CER

Le CNR décide que toute médersa est un CER entièrement financé et organisé par le Parti-Etat.

V. DE L'IMPRESSION DES MANUELS SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES

Le CNR invite l'Imprimerie Nationale Patrice Lumumba à procéder au tirage immédiat sur offset de tous les manuels de 7^e année en langues nationales avant la rentrée 1976-1977 et de tous les cours déposés en vue d'assurer une rentrée scolaire et universitaire correcte.

VI. DU PROFILAGE DES CER

— S'agissant des langues d'enseignement, le CNR décide :

1^o) de l'adoption d'une seule langue d'enseignement par région

2^o) de l'introduction d'une deuxième langue nationale au deuxième cycle et d'une troisième langue nationale au 3^e cycle. Ces langues, en tant que discipline doivent être nécessairement les langues dominantes de la République.

3^o) La réactivation du français en tant que discipline à partir de la 3^e année.

4^o) Le CNR définit le rythme de progression de la manière suivante :

1976-1977 7^e Année

1977-1978 7^e Année

2^o) En vue de faciliter l'exécution des tâches dans l'unité d'action et de responsabilité, il est ordonné à la CMD d'avoir dans son personnel permanent une équipe de techniciens qualifiés du Génie-Civil.

III. DES ETABLISSEMENTS A REGIME D'INTERNAT

a) Le pécule est exclusivement réservé à l'amélioration de la cantine universitaire.

b) Une tenue kaki, une tenue blanche de sortie et le linge de literie sont à la charge des parents des Etudiants.

Il est accordé gratuitement :

1^o) Une tenue kaki aux étudiants des Facultés de sciences sociales et des sciences de la nature.

2^o) Une tenue kaki aux étudiants des Facultés d'Agronomie.

S'agissant des Facultés d'Agronomie, elles prendront toutes les dispositions pour que d'ici 1979 au plus tard elles puissent se suffire en denrées vivrières.

IV. DE LA DELINQUANCE JUVENILE

Le CNR invite le Ministère du Domaine de l'Education et de la Culture à intensifier et à systématiser l'enseignement de la morale dans les CER de 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e Cycles.

V. PROBLEMES PEDAGOGIQUES

A compter de l'ouverture 1976-1977 le système d'enseignement par module sera généralisé pour l'ensemble des Etablissements du 4^e Cycle.

VI. DE LA PRODUCTION SCOLAIRE

Dès la rentrée scolaire 1976-1977, chaque Fédération doit procéder à l'installation d'une Brigade scolaire de Production.

Cette Brigade constituée par les Elèves de 13^e Année de la Région, aura en outre, obligatoirement un four à briques et sera équipée en moyens divers de production grâce à l'utilisation des fonds accumulés par la Production scolaire. A cet effet, le Ministre de l'Enseignement Pré-Universitaire doit procéder au reversement au bénéfice des différentes Régions, des montants accumulés au compte bloqué.

La Brigade scolaire de production sera encadrée par les enseignants. Elle comportera à la fois les moyens d'une BMP et d'une BAP, condition nécessaire non seulement pour accroître la production en utilisant judicieusement tous les effectifs des élèves, mais en plus pour présenter le contenu éducatif que la production doit avoir nécessairement à ce niveau.

Le résultat de l'action productive de la Brigade scolaire sera affecté à la Faculté d'Agronomie de la localité en vue

de son développement continu et dynamique.

En plus de la Brigade Scolaire de Production de la 13^e Année, chaque CER créera une Unité de Production Agricole, en vue d'améliorer constamment son infrastructure et ses conditions de fonctionnement.

Les étudiants stagiaires de 5^e Année effectueront leur année de stage de la manière suivante :

a) Dans les BMP des PRL et dans les Brigades scolaires des Production pour ceux de la Faculté d'Agronomie.

b) Dans les services médico-sanitaires pour les étudiants des Facultés de Médecine et de Pharmacie.

c) Dans les CER pour ceux des autres Facultés.

Enfin le CNR entérine la décision du Conseil de l'Université de faire du 30 juin de chaque année, la journée de célébration de la Fête de l'Arbre au niveau de l'ensemble des CER de la République

VII — DE LA RECONSTITUTION DE NOS RESSOURCES VEGETALES

« LA LOI FRIA »

— Considérant que notre flore constitue une partie importante de nos ressources naturelles

— Considérant que depuis des millénaires, une exploitation interne de ces ressources végétales, en vue de nous fournir les bois dont nous avons besoin pour nos différents usages, si cette exploitation n'est pas compensée par une entreprise de régénération, elle risque de nous conduire aux pires catastrophes.

— Considérant qu'une telle entreprise de régénération de nos ressources végétales ne peut réussir que si elle est le fait de tout le Peuple.

— Le C.N.R. adopte par acclamation « LA LOI FRIA » décidée par le Peuple de Guinée tout entier.

— Le C.N.R. invite tous les P.R.L., Sections et Fédérations à intensifier la production agricole pour permettre à tous les Organismes du Parti-Etat d'être prêts au rendez-vous du 14 Mai 1977, date du 30^e anniversaire du P.D.G. et 20^e anniversaire du Pouvoir Etatique du Peuple révolutionnaire de Guinée.

Cette date sera marquée par la présentation des bilans de chaque Organisme du Parti-Etat qui demeure exclusivement au service inconditionnel du Peuple laborieux de Guinée, de la Révolution Démocratique Africaine, de la Révolution mondiale, en vue du triomphe du Pouvoir démocratique populaire dans tous les pays.

VIII — DE LA CONTRE-REVOLUTION ET DU COMLOT PERMANENT

— Après avoir écouté attentivement le rapport du Comité Révolutionnaire, sur la séquence du complot permanent que l'impérialisme, aidé de ses grands valets Léopold Sédar Senghor et Félix Houphouët Boigny ne cesse de fomenter contre le Peuple de Guinée et son régime révolutionnaire,

— Après avoir entendu les interventions énergiques des :

- 34 Fédérations du Parti Démocratique de Guinée
- Du Comité National des Travailleurs
- Du Comité National de l'Union Révolutionnaire des Femmes de Guinée
- Du Comité National de la JRDA
- Des Etats-Majors des différentes Armes de l'Armée populaire guinéenne et de la Milice Populaire
- De l'Etat-Major Inter-Armes.

LE C.N.R. DECIDE :

1^o — De la poursuite systématique et approfondie de l'enquête pour qu'aucun agent de l'impérialisme ne passe à travers les mailles.

2^o — De la constitution immédiate, à cet effet d'une nouvelle commission d'enquête.

3^o — De la peine capitale à tous ceux qui sont convaincus d'avoir pris part à ce crime, de quelque façon que ce soit et quel que soient les rangs de ces criminels

4^o — De l'épuration systématique de l'appareil du Parti-Etat.

5^o — De la radicalisation de la Révolution dans tous les domaines par une fermeté, une rigueur et une vigueur nouvelles dans l'application des décisions et le fonctionnement de nos Entreprises et Services, ainsi que dans l'intensification de la production en quantité et en qualité.

6^o — D'une vigilance Révolutionnaire accrue et une protection efficace de tous les points et centres névralgiques de la Révolution.

Le C.N.R. reste convaincu que dans cette bataille contre l'impérialisme et ses valets dont Senghor et Houphouët Boigny, le Peuple sénégalais et le Peuple ivoirien sont et demeurent les alliés naturels du Peuple révolutionnaire de Guinée.

LE CONSEIL NATIONAL DE LA REVOLUTION

— Renouvelle le soutien inconditionnel et total du Peuple combattant de Guinée aux vaillants Peuples de la Namibie et du Zimbabwe en lutte pour leur Liberté et leur indépendance réelle ;

— Condamne avec fermeté la Politique de racisme, d'apartheid, de sionisme et de domination des Gouvernements rétrogrades d'Afrique du Sud et d'Israël ;

— S'indigne profondément et condamne avec la dernière énergie, la tuerie barbare dont le Gouvernement cynique de l'Afrique du Sud s'est tristement rendu célèbre en massacrant sauvagement des centaines d'étudiants africains à Soweto.

Le C.N.R. rend un vibrant hommage à l'homme-Peuple, l'Eminent stratège Ahméd Seku Ture, pour l'action courageuse et perspicace qu'il mène tous les jours pour la réhabilitation de la Patrie africaine et pour le triomphe de la Révolution Démocratique Africaine.

Prêt pour la Révolution !

.. .. LE C.N.R.

Motion de confiance et de fidélité au Responsable Suprême de la Révolution

La 36^{ème} session du Conseil National de la Révolution, réunie au Palais du Peuple à Conakry, les 12, 13, 14, 15 et 16 juillet 1976,

— Après avoir suivi avec une attention soutenue le magistral discours d'ouverture du Responsable Suprême de la Révolution ;

— Après avoir pris connaissance avec indignation, du monstrueux dossier de la 5^{ème} colonne et entendu les dépositions révoltantes des sinistres mercenaires ;

— Considérant que la conjoncture internationale est caractérisée par une exacerbation de la contradiction antagonique entre, d'une part, l'impérialisme devenu plus barbare dans sa juste agonie marquée plus particulièrement par des agressions de reconquête et, d'autre part, les forces révolutionnaires du monde toujours plus aguerries à la lutte et plus déterminées à remporter la victoire ;

— Considérant que la Révolution guinéenne, sous la conduite éclairée de l'intrépide stratège Président Ahméd

Seku Ture, Plonnier et Grand Guide de la Révolution Démocratique Africaine, s'est placée à l'avant-garde de cette lutte anti-impérialiste et que, de ce fait, l'impérialisme revanchard lui voue une haine mortelle ;

— Considérant que la tentative d'assassinat du 14 Mai 1976 contre l'auguste personne du Responsable Suprême de la Révolution s'inscrit dans cette perspective machiavélique ;

LE CONSEIL NATIONAL DE LA REVOLUTION

— **Condamne vigoureusement ;**

1^o — Les agressions de l'impérialisme contre les Peuples ;

2^o — Le massacre des populations de Soweto par les autorités fascistes d'Afrique du Sud qui pratiquent encore l'inhumaine politique d'apartheid ;

3^o — Les traîtres Houphouët Boigny et Léopold Sédar Senghor, vils instruments de l'impérialisme en Afrique ;

— Soutient fermement la lutte héroïque des Peuples pour leur indépendance véritable ;

— Insiste plus que jamais sur la nécessité impérieuse du renforcement de l'unité des forces révolutionnaires d'Afrique et du monde face à la coalition impérialiste ;

— Condamne avec la dernière énergie, la criminelle tentative d'assassinat du 14 Mai et Exige la poursuite des enquêtes dans le but de démasquer et de châtier tous ceux qui, de près ou de loin, ont trempé dans cette besogne satanique ;

— Condamne à la peine capitale tous les coupables et leurs complices ;

— Renouvelle son adhésion inconditionnelle aux nobles idéaux de liberté vraie, de progrès démocratique et de justice sociale du Parti-Etat de Guinée et Réaffirme son indéfectible attachement à son Prestigieux Guide, Commandant en Chef des Forces Populaires Révolutionnaires, l'Eminent Stratège Ahméd Seku Ture.

— Longue vie ! très longue vie et santé de fer au camarade Président Ahméd Seku Ture, Responsable Suprême de la Révolution !

— A bas l'impérialisme !

— A bas les traîtres africains !

— Victoire aux Peuples qui luttent !

— Vive la Révolution !

— Prêt pour la Révolution !

Conakry, le 16 - 7 - 76

— **Le Conseil National de la Révolution.**

LOI - FRIA

Art. 1er. — Toute existence sociale se déroule obligatoirement dans l'espace et dans le temps. L'espace constitue la donnée fondamentale du patrimoine national du Peuple qui l'occupe et qui a le devoir d'œuvrer consciencieusement et dynamiquement à sa sauvegarde et à son développement en rapport avec ses besoins matériels et immatériels.

Tout individu qui naît tire profit, nécessairement, de ce patrimoine dont l'utilisation constitue une dette de l'individu vis-à-vis de la Société-Mère.

Dans le but de permettre au Peuple la valorisation constante de son patrimoine naturel, il est prescrit aux citoyennes et citoyens de la République de Guinée un devoir civique sous forme d'une contribution effective à l'occasion des événements heureux qui ponctuent dans le temps l'existence humaine :

1 — Naissance

2 — Mariage

4 — Anniversaire de la fondation du P.D.G.

4 — Anniversaire de la naissance du Prophète Mahomet.

Art. 2. — A l'occasion de chaque naissance et avant le baptême du nouveau-né, les parents doivent planter dans le verger du P. R. L. trois arbres fruitiers, à savoir :

— Deux (2) symbolisant la Société

— Un (1) symbolisant le nouveau-né.

Art. 3. — A l'occasion de chaque mariage, le couple doit obligatoirement planter quatre (4) arbres fruitiers dans le verger du P.R.L., à savoir :

— Deux (2) arbres symbolisant la société universelle

— Deux (2) arbres symbolisant la nouvelle société à constituer.

Cet acte doit être authentifié par un certificat établi et signé par le Maire du lieu de célébration du mariage

Ledit certificat qui devra être versé au dossier du mariage sera présenté à l'Officier de l'Etat-Civil avant la célébration du mariage.

Art. 4. — Le 14 Mai de chaque année, Jour anniversaire de la fondation du P.D.G., chaque militante ou militant est tenu de planter au moins un arbre fruitier, dans une plantation commune du P.R.L.

Art. 5. — A la veille du Maouloud, commémoration de la naissance du Prophète Mahomet, les habitants de chaque P.R.L. seront mobilisés pour l'entretien général des plantations collectives.

Art. 6. — A l'occasion de chaque visite dans un P.R.L., d'un membre du Comité Central ou du Gouvernement, ou d'un Bureau Fédéral, il sera planté par lui un arbre fruitier dans le verger du P.R.L.

Art. 7. — Chaque P.R.L. est tenu de créer et d'entretenir une pépinière de manière à pouvoir fournir tous les plants nécessaires par l'application de la présente Loi.

Art. 8. — La présente Loi qui prend effet à compter du 1er Juin 1976, sera enregistrée et publiée dans le *Journal Officiel* de la République.

Ainsi délibéré et adopté en séance publique.

Fait à Conakry le 16 juillet 1976

Le Président

de l'Assemblée Législative

Damantang Camara

**« Nous affirmons qu'en Guinée,
ne flottera désormais et pour toujours
qu'un seul drapeau:
le drapeau de la Révolution »**

A déclaré le chef de l'Etat à la clôture de la 36^e session du CNR

Camarades du Conseil National de la Révolution,

Du lundi 12 au vendredi 16 juillet, la 36^e session du Conseil National de la Révolution s'est tenue autour d'un ordre du jour dont l'importance n'a pas échappé aux militants de la Révolution guinéenne.

En effet, à cet ordre du jour, figuraient :

— l'examen de l'action en cours et inscrite dans le programme de développement des ressources agro-pastorales de la Nation.

— l'examen des propositions de la 8^e session du Conseil Supérieur de l'Education,

— l'examen de la situation du pays, dans divers autres secteurs (transports — commerce, etc.)

— l'examen du dossier concernant le complot anti-guinéen et les activités criminelles de la 5^e colonne.

LE PEUPLE REFERENTIEL SUPREME

Les débats du CNR se sont déroulés sous le signe de la responsabilité militante, de la vérité révolutionnaire et surtout, de la volonté d'accroître sans cesse, le taux d'efficacité des organismes du Parti-Etat dans le combat dur que mène notre Peuple pour un meilleur devenir.

Il ne s'agissait donc, comme toujours, que d'examiner en profondeur, les préoccupations du Peuple, de déterminer avec justesse les formes d'action adaptées à la situation de chaque région, pour permettre au Parti de réaliser, dans les meilleures conditions, les légitimes aspirations des masses populaires du pays et de consolider, ainsi, les bases matériel-



« Nous ne sommes pas hypocrites comme un régime féodal »
les de la Révolution.

Le référentiel suprême, exclusif et constant, demeure le Peuple face à son devenir, le Peuple dans ses relations internes et externes, le Peuple dans l'affermissement de sa personnalité, dans le respect de son authenticité, dans le développement de sa créativité, dans l'accroissement de ses capacités de maîtriser son histoire, de dominer la nature et d'élever sans cesse son taux d'efficacité dans le combat général des Peuples.

Nous n'oublions pas et nous ne saurions oublier que notre Peuple, comme tous les autres Peuples du monde, a eu à exercer, dans le cadre d'un développement vertical, son génie créateur et à assumer pleinement sa responsabilité, toutes ses responsabilités.

Mais cette phase de son histoire a connu une éclipse imposée par la domination étrangère, laquelle a été subie par lui de 1898 jusqu'en 1958.

Aujourd'hui, le Peuple de Guinée compte plus de 50% de ses fils et filles qui ont vu le jour sous le règne de la domination étrangère et dont la vie, de ce fait, a été marquée négativement par l'atrocité, l'exploitation, l'oppression, l'irresponsabilité et l'indignité qui ont caractérisé toute la période coloniale.

Le Peuple de Guinée sait également que grâce à son combat constant, résolu, il est arrivé à s'imposer à ses ennemis impérialistes, à reconquérir sa liberté, sa souveraineté sur son sol et que depuis 1958, il vit désormais sous les rayons du soleil de la responsabilité et de la dignité reconquises.

Ainsi, certains de ses fils et filles, notamment ceux qui sont nés après 1958, n'ont plus eu à subir le poids écrasant et humiliant de la domination étrangère.

Mais il ne s'agissait pas seulement, pour notre Peuple, de détruire radicalement les causes du mal ; il s'agissait, il s'agit et il s'agira toujours de construire, de consolider, d'élargir les bases du bonheur démocratique et social, lesquelles ont comme points d'appui essentiels, la liberté, la vraie liberté, la responsabilité, la participation de chacun et de tous à la création, à la constitution du patrimoine national, à sa sauvegarde et à son développement constant.

Aujourd'hui, nous pouvons comparer ce qu'était devenu notre Peuple entre 1898 et 1918 à ce qu'il est aujourd'hui et apprécier ainsi le chemin parcouru depuis 1958.

Si, dans un passé récent, notre Peuple gémissait sous le poids de l'exploitation, de l'oppression, de l'irresponsabilité et de l'indignité, s'il subissait, en un mot, la dictature féroce, inhumaine de l'impérialisme, du colonialisme, aujourd'hui, il respire à plein poumons l'air renouvelé de la liberté. Il exerce sans contrainte tous les attributs de sa souveraineté, car il est responsable, exclusivement responsable de son présent et de son devenir.

L'ACTION DESTRUCTION-CONSTRUCTION

Pour détruire véritablement le mal, il faut nécessairement construire le bien. C'est pourquoi, l'action « Destruction-Construction » se présente comme une unité, l'unité qui caractérise la liaison obligatoire du moyen au but. Il n'y a, en effet, aucun but qui n'exige un moyen ; il n'y a aucun moyen qui ne soit déterminé par un but.

Aujourd'hui donc, notre Peuple pratique la Révolution et c'est pourquoi, il a procédé à toutes les transformations fondamentales pouvant permettre à sa Révolution de s'enraciner dans toutes les réalités nationales.

Le Peuple pratique l'auto-administration, l'auto-gestion ; il se détermine souverainement face à tous les problèmes de son existence ; il définit librement les objectifs de son avenir et de son devenir en même temps qu'il étudie et se fixe les tâches pratiques qui doivent être exécutées, en vue de consolider, chaque jour davantage, les bases maté-



« Désormais les richesses naturelles du pays sont au Peuple de Guinée »

rielles et immatérielles du bonheur populaire et démocratique.

L'exploitation subie, pendant 60 ans, a eu pour caractéristique essentielle, la pratique de l'exploitation de l'homme par l'homme, la pratique de l'exploitation du Peuple par le régime colonial auquel une certaine fraction nationale s'était associée, pour devenir, en fait, l'auxiliaire zélé de l'exploiteur étranger, lequel détenait l'ensemble des pouvoirs régissant alors la vie politique, la vie sociale, la vie économique, la vie culturelle de la Guinée.

C'est pourquoi, la libération est totale ou n'est pas ; et la libération politique, la reconquête du pouvoir politique sur le colonialisme, devait se traduire en comportement résolu du Peuple dans l'affirmation de sa libération dans tous les domaines de son existence : libération sociale, libération économique, libération culturelle et mentale, libération radicale et totale, afin que l'homme puisse voir s'épanouir, sans limites, sans entraves, toutes ses facultés et jouir en même temps, dans des rapports militants avec ses semblables du patriotisme national. Chaque individu devenait ainsi co-responsable de toute la Nation et le Peuple totalement responsable de la Nation et de chaque individu.

Ainsi, la Révolution est devenue une réalité nationale. Elle a substitué aux rapports d'inégalité imposés alors par

la colonisation et la féodalité, des rapports de liberté, des rapports d'égalité, des rapports de solidarité, des rapports militants.

Elle a garanti les moyens d'existence à tous les hommes et à toutes les femmes, tout en veillant, chaque jour davantage, à leur éducation, afin de leur conférer toutes les capacités requises pour acquérir un comportement harmonieux au sein de la société et un taux d'efficacité dans l'édification de l'histoire de la Nation.

Grâce à ses principes, à ses objectifs et à son action révolutionnaires, le Parti Démocratique de Guinée a donc procédé aux réformes indispensables. Les séquelles de la domination étrangère devaient être extirpées des réalités nouvelles. L'homme nouveau, avec une conception réaliste de la vie, avec une volonté de demeurer une partie du tout que constitue le Peuple, a vu le jour. Et c'est ainsi que désormais, la Nation guinéenne contrôle, effectivement et directement, tous les domaines de sa vie politique, de sa vie économique, de sa vie culturelle et de sa vie sociale. Elle a créé dans tous les domaines de la vie, des réalités nouvelles, toutes populaires et révolutionnaires :

— La monnaie nationale et les institutions bancaires propres au Peuple de Guinée,

— L'organisation de l'industrie et du commerce, des assurances, en fonction des seuls intérêts de la Nation,

— La réorganisation fondamentale de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de l'artisanat, afin que ces secteurs puissent permettre au Peuple, grâce à ses capacités créatrices, de satisfaire à l'ensemble de ses besoins.

La terre est redevenue la propriété exclusive du Peuple qui demande à chaque homme de la valoriser sans mettre en cause la propriété collective de ce grand moyen de production.

Le mode de production et les rapports de production sont qualifiés par la liquidation des anciennes propriétés permettant l'exploitation de l'homme par l'homme et par la mise en place de conditions et de règles répondant au souci de justice sociale guidant les activités du Peuple de Guinée.

Ainsi, une conception solidaire du développement de la Nation, du développement de la Région, du développement de l'Arrondissement, et du développement du village, soutient partout les comportements des hommes.

L'organisation collective du travail et l'émulation révolutionnaire permettent aujourd'hui la convergence de toutes les activités créatrices vers un même objectif, celui de la consolidation de la souveraineté nationale et du déve-

loppement croissant des ressources nationales pour le bonheur du Peuple.

C'est ainsi que dans le domaine agro-pastoral, la Révolution a procédé à la réorganisation des forces productives en créant partout des brigades de production qui sont, non la propriété de quelques uns, mais au niveau de chaque P.R.L., la propriété de toute la collectivité du P.R.L. et cette année déjà, ce sont : 1.500 B.M.P., et 800 B.A.P. qui sont entrain de réaliser le programme d'augmentation quantitative et qualitative de la production nationale. Et dès l'année prochaine, la mécanisation de l'agriculture sera effective dans chaque village de Guinée.

Ainsi, la qualification des moyens de production, la formation et l'éducation des forces productives déboucheront inéluctablement sur une qualification des bases et des résultats de l'action économique dirigée par le P.D.G.

Dans le domaine des ressources minières et géographiques, des réformes essentielles sont intervenues. En effet, désormais, les richesses naturelles que recèle le sous-sol du pays sont au Peuple de Guinée ; le diamant, l'or, le fer, la bauxite, l'uranium, le manganèse... etc, sont au Peuple de Guinée et toutes les Entreprises ou Compagnies qui fonctionnent dans le pays, dans le cadre de l'exploitation des richesses géologiques et minières du pays, appartiennent au Peuple de Guinée. **Bien que dans certaines des Sociétés ou Entreprises, des capitaux étrangers fournis par des partenaires soient venus s'ajouter aux ressources du Peuple, la souveraineté nationale est totale et exclusive et elle s'exerce effectivement sur chaque secteur considéré.**

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Les perspectives d'avenir dans ce domaine restent brillantes et nous sommes heureux d'annoncer que ce matin, nous avons reçu un télégramme du Gouvernement koweïtien, nous annonçant son adhésion définitive aux conclusions d'une importante réunion qui s'est tenue tout récemment en Irak et concernant la constitution définitive de la grande Société Ayékoyé.

C'est dire que **le projet Ayékoyé est devenu une décision définitive** et que tous les partenaires donnent totalement et sans plus de réserves, leur accord de participation à la création d'une usine d'alumine devant produire 2 100 000 tonnes d'alumine, et à l'exploitation de 900 000 tonnes de bauxite. C'est près d'un milliard de dollars de capital qui sont ainsi réunis, pour servir à la valorisation des ressources naturelles de notre pays.

Et déjà, la taxe sur l'exploitation des produits miniers permet, dans une large mesure, à la République de Guinée, de faire face à l'importation des marchandises et équipements nécessaires au bien-être du pays.

Dans le même ordre d'idées, les projets **Nimba-Simandou** et **Transguinéen** sont aussi devenus des réalités.

C'est dire que **dans les mois à venir, la Guinée se transformera en un grand chantier de construction de son avenir.**

Dans le domaine de l'Education, les résultats sont là, probants, justifiant les efforts qui ont été déployés par notre Parti. L'Education est nécessairement l'arme utilisée par la Révolution, dans tous les pays du monde, d'autant que l'homme, partout, demeure le sujet de l'action. Pour que l'homme crée, il faut qu'il sache créer. Pour que l'homme se développe, il faut qu'il soit éduqué. **L'Education est donc d'un intérêt évident et primordial dans la stratégie d'une transformation révolutionnaire de toute société.**

En 1958, il y avait : 29.000 élèves dans les écoles publiques et 13.000 élèves dans les écoles privées.

En 1976, il y a : 350.000 élèves dans nos écoles et il est superflu d'ajouter publiques puisqu'aucune école privée ne saurait exister en République de Guinée, le Peuple y étant le seul éducateur de ses enfants.

En 1958, il n'y avait que 600 élèves dans l'enseignement secondaire ; il n'y avait pas d'enseignement supérieur tandis qu'en 1976, 16.000 jeunes bénéficient de l'enseignement supérieur et professionnel et 140.000 dans le secondaire.

Nous savons qu'il n'y a pas de limitation à la culture et c'est pourquoi, nous venons de prendre des décisions hardies devant encore dynamiser le développement du secteur de l'Education en Guinée.

S'agissant des Médersas, nous avons partout prescrit, à la demande des populations, l'enseignement officiel de l'arabe, afin que l'ensemble des besoins de notre Peuple soient satisfaits par la Révolution.

Quant à nos langues nationales, leur enseignement est une nécessité historique déjà expliquée par la Révolution. Nous ne pouvons pas être totalement à nous sans valoriser les richesses culturelles qui nous sont propres, sans transformer nos langues de culture en langues d'action scientifique et pratique.

C'est pourquoi, les décisions arrêtées par le C.N.R., en ce qui concerne le développement de l'enseignement dans nos langues au second cycle, et plus tard au 3ème cycle et

à l'Université, reflètent la volonté résolue du Peuple de Guinée de servir sa cause en valorisant toutes ses richesses, afin de sauvegarder sa personnalité et son authenticité.

Notre Peuple a une responsabilité, elle a une identité, elle a des valeurs propres qu'il entend, chaque jour, valoriser.

Nous pouvons nous féliciter de l'action positive et efficace menée par la Révolution guinéenne dans le domaine de la culture ; **la culture africaine, avec ses valeurs propres.** Et si la négritude, cette forme de mystification de nos Peuples, défendue naguère par les instruments culturels de l'Occident en Afrique, **si la négritude a vécu, elle vient d'être magistralement enterrée par l'unanimité de l'OUA. La négritude n'existe plus en Afrique que comme un fossile du temps colonial et une subversion culturelle avortée du néo-colonialisme.**

Après la Charte Culturelle d'Alger, il vient d'être adopté par l'OUA, une nouvelle Charte Culturelle, et **toutes les deux condamnent sans réserve la négritude.** Ainsi, aujourd'hui, le chemin est éclairé ; dans ce chemin, les Senghor n'ont plus qu'à **déposer la redingote pour prendre les boubous africains.**

Camarades, le front culturel de combat est un des fronts importants de la Révolution, et **la Révolution guinéenne est heureuse d'avoir contribué à ce combat à l'échelle de l'Afrique et à l'échelle internationale ;** elle reste décidée à accroître et à qualifier encore sa contribution à ce combat qui restera toujours un combat permanent des Peuples contre leurs ennemis de classe.

Par ailleurs, toutes les dispositions sont prises dans le domaine de la justice et aujourd'hui, notre pays est fier d'avoir donné au secteur de la justice, toutes les valeurs de civilisation propres à l'Afrique et régissant la vie de ses sociétés et la vie de l'homme au sein de la société africaine : **un système complet de justice exprimant la personnalité de notre Peuple, une justice démocratique, une justice populaire et humaine, une justice totalement rendue gratuite** car l'aspiration légitime de l'homme, c'est la justice et la société a le devoir de sauvegarder la justice au profit de chaque homme, quelle que soit sa situation sociale et économique.

En outre, l'administration est revenue au Peuple lui-même. Le Peuple s'est emparé du pouvoir d'Etat et a proclamé la phase historique du Parti-Etat. Tous les attributs de la souveraineté nationale appartiennent désormais au Peuple et sont exercés par le Peuple. C'est pourquoi, l'adminis-

tration guinéenne ne peut plus être définie autrement que comme un secteur d'action du Peuple organisé de Guinée. Le Parti et l'Administration sont deux moyens suprêmes placés au niveau de l'action populaire, pour servir les biens populaires.

Nous disons donc que l'administration est devenue un instrument technique du Peuple pour la réalisation de ses objectifs de bonheur.

Le Parti-Etat doit consolider ses bases institutionnelles, perfectionner ses principes et ses méthodes de travail : en un mot, le Pouvoir Révolutionnaire Local, le Pouvoir Révolutionnaire Régional, le Pouvoir Révolutionnaire Central demeurent, pour le Peuple militant de Guinée, le cadre privilégié pour l'exercice effectif et efficace de sa souveraineté nationale, pour la sauvegarde du patrimoine et le développement constant de ce patrimoine. **Le Pouvoir révolutionnaire est caractérisé par la dictature populaire et démocratique du Peuple sur toutes les fractions sociales dont le comportement doit s'harmoniser nécessairement avec les objectifs du Peuple.**

Nous ne sommes pas neutres, nous ! nous le disons solennellement, sans équivoque ; nous le réaffirmons aussi solennellement. Nous ne sommes pas hypocrites comme un régime colonial ou féodal qui parle de bonheur, mais ex-



• Détruire tout ce qui peut porter atteinte à la dignité du Peuple •

ploite le Peuple ; qui parle de liberté, mais asservit le Peuple. Nous sommes avec le Peuple. **Nous sommes le Peuple, les serviteurs du Peuple et nous agissons, en fonction des intérêts historiques du Peuple, en appliquant la dictature populaire.** Il faut que cela soit clair pour tous.

L'ORGANISATION PREMIERE ARME DE COMBAT

Le Peuple doit, chaque jour, s'élever en accroissant les dimensions de son bonheur, en perfectionnant ses instruments de travail, en développant ses capacités créatrices. Et pour ce faire, **le Peuple doit obéir à une première condition : être organisé ; car il n'y a de progrès possible que dans et par l'organisation.** L'organisation est la première conquête de l'humanité et le niveau de civilisation des sociétés est exprimé par le degré de perfectionnement de l'organisation des hommes, par les qualités des rapports intra-sociaux, la nature du comportement de chaque individu face au devenir collectif et le rôle prééminent que joue le Peuple organisé pour sauvegarder la personnalité, la liberté et le devenir de chaque individu.

Ainsi, le Parti Démocratique de Guinée, (P.D.G.), constitue la première condition du progrès et les étapes dont nous venons de faire état résultent bien de l'action du Parti, tout comme les étapes qui nous attendent devront résulter de la continuité de l'action créatrice du Parti. Le Parti œuvrant constamment à la qualification du Peuple, à la qualification de l'homme.

L'organisation n'est jamais séparée de ses principes et de ses méthodes. Nous avons toujours dit que toute entreprise historique qui veut déboucher sûrement sur la victoire, doit être d'abord organisée. Le Peuple qui ne meurt pas, alors que les individus meurent, doit être organisé. **Nous avons ajouté qu'une mauvaise organisation vaut mieux que l'absence d'organisation.**

L'organisation est la première arme du Peuple pour faire l'histoire et ne plus la subir. C'est la première exigence du succès dans l'histoire, pour un Peuple, que d'être organisé, organisé sur la base des principes mobilisateurs, libérateurs, éducateurs, des principes de démocratie, de liberté, d'égalité, de solidarité, de critique, d'autre-critique, de responsabilité collective et individuelle. Et pour que les principes puissent être chaque jour actualisés dans l'attitude concrète de l'homme et des hommes, il faut que cette attitude soit partout adaptée aux exigences de l'efficacité, d'où la nécessité du choix des méthodes de comportement, des méthodes d'action.



« Renforcer les bases et les moyens de domination du Peuple »

Le savoir-faire est nécessaire après le choix de l'objectif et l'obtention des moyens de l'action.

Nous disons donc que les méthodes révolutionnaires doivent, partout, être appliquées, et partout, l'action doit tenir compte tout à la fois des objectifs centraux et des conditions concrètes, localisées et datées, dans lesquelles l'action doit se dérouler. La connaissance, par chaque organisme, des conditions du succès amènent l'organisme, nécessairement, au choix d'une méthode d'action appropriée au contexte.

La Révolution, partout, doit se renforcer. **La Révolution, nous l'avons dit, c'est la conscience en mouvement.** C'est pourquoi elle exige la formation intellectuelle, idéologique, pratique, technique, technologique de chaque militant.

Si la conscience est en rapport constant avec le niveau de connaissance, le niveau de volonté, de progrès, le niveau de capacités pratiques, eh bien, chaque fois que l'homme se forme, chaque fois qu'il s'instruit, chaque fois qu'il acquiert de l'expérience, chaque fois il élève son niveau de conscience. Cette conscience doit rester en mouvement, toujours tendue vers un objectif de perfectionnement, de qualification de l'homme et des choses, et c'est pourquoi la Révolution demeure également ce grand mouvement conscient qui plonge chaque homme militant vers les objectifs

de grandeur nationale. Conscience en mouvement et mouvement conscient du Peuple, ainsi avance et avancera toujours la Révolution.

Mais toute Révolution a ses points d'appui ; ce sont les masses laborieuses qui constituent le point d'appui de la Révolution, les travailleurs qui agissent sur les chantiers, dans les usines et fabriques, les travailleurs des bureaux, les travailleurs des hôpitaux et des écoles, les travailleurs de la campagne, les artisans ; **tous ceux qui, chaque jour, apportent un élément nouveau au patrimoine national.** Voilà les points d'appui de la Révolution. La Révolution a donc ses bases sociales et le pouvoir révolutionnaire ne doit être nécessairement et exclusivement exercé que par ceux qui appartiennent à la base sociale de la Révolution, car, ceux-là ne peuvent pas se trahir, **le Peuple ne se trahit jamais.**

A la Révolution, toute la jeunesse du pays doit appartenir en tant que force montante, en tant que garantie de la réalité révolutionnaire de demain.

A la Révolution, toute la couche féminine, si longtemps exploitée en Afrique, doit appartenir en tant qu'objet et sujet de l'action révolutionnaire ; l'émancipation de la femme n'étant autre chose que l'émancipation réelle de la société ; c'est pourquoi, la femme doit demeurer dans l'armée de la Révolution.

Si la Révolution a ses points d'appui, la contre-révolution a également ses points d'appui. **La contre-révolution a pour points d'appui la bourgeoisie** dans chaque pays, la bourgeoisie qui utilise toutes les couches vivant de l'exploitation capitaliste, tous les éléments appartenant à la bureaucratie, les éléments racistes pratiquant l'ethnocratie, le clanisme. Tous ces éléments, objectivement tarés, sont opposés au Peuple qu'ils exploitent et qu'ils voudront toujours soumettre à leur dictature féroce et exploiteuse. C'est pourquoi, **renforcer la Révolution, c'est détruire la contre-révolution.**

Pour avoir le riz, il faut le cultiver, mettre la terre dans l'état et dans les conditions permettant la production du riz ; il faut détruire l'état ancien, créer un nouvel état à la terre afin que le riz puisse y être produit. **Pour construire le bien, il faut détruire toutes les causes du mal,** interdire, bannir définitivement les pratiques de l'exploitation de l'homme par l'homme, les pratiques de l'injustice et de l'oppression, rendre le Peuple libre, souverain, d'où l'absolue nécessité de la vigilance, de la fermeté contre l'ennemi du Peuple.

Si la Révolution a ses points d'appui, la contre-révolution a aussi ses points d'appui ; et **détruire les points d'appui de la contre-révolution, c'est consolider la Révolution.**

L'impérialisme ne peut être en Guinée dans chaque région, dans chaque arrondissement, dans chaque village, dans chaque famille que par l'intermédiaire des éléments véreux de notre société. **Détruire, au sein de la société, tous les ennemis du Peuple, c'est alors enfoncer l'impérialisme dans son tombeau ouvert en Guinée.** Il ne faut donc pas séparer la lutte anti-impérialiste de la nécessaire fermeté à appliquer à la contre-révolution **en châtiant de façon exemplaire tous les comploteurs, tous les traîtres et tous les exploiters du Peuple.**

C'est la même action, l'action historique avec ses deux démarches :

— la première : « *destruction-Construction* » : destruction avec « d » minuscule ; Construction avec « C » majuscule. Ce qui est écrit avec la majuscule est l'*objectif* ; ce qui est écrit avec la minuscule, est le *moyen*. *Destruction-Construction : détruire pour construire.* Le but, c'est de construire le bonheur ; le but, c'est de construire, encore plus grandes, la souveraineté, la liberté, la dignité du Peuple ; et pour aboutir à ce but, le moyen est la destruction de tout ce qui peut porter atteinte à la liberté, à la dignité du Peuple.

Il existe dans tous les domaines et à tout instant, un rapport de forces entre le progrès et l'anti-progrès, entre le Peuple et ses ennemis, entre la Révolution et la contre-révolution.

Pour détruire la puissance de la Révolution, les classes réactionnaires, hostiles au progrès démocratique et au pouvoir du Peuple, s'attèlent à la destruction des acquis du Peuple et s'opposent à la réalisation des objectifs d'avenir visant le bien-être des masses laborieuses.

Entre la liberté et la domination coloniale, entre le pouvoir populaire et le pouvoir capitaliste, il y a une contradiction antagonique, une contradiction irréductible. L'un doit dominer l'autre. *Il n'y a pas de juste milieu entre la vérité et le mensonge.*

Dans la vie, il n'y a pas de choix neutre ! l'on est pour ou contre !

Ainsi, dans chaque situation, il y a obligatoirement les deux éléments opposés, deux facteurs en contradiction permanente. L'un des deux domine l'autre. Un facteur est dominant et l'autre est dominé. La force dominante doit œuvrer à la conservation et au raffermissement constant de

son pouvoir, alors que la force dominée œuvrera aussi au renversement de la première et à laquelle elle entend se substituer pour assurer la primauté des intérêts qu'elle recouvre et la prééminence de son rôle dans la direction des affaires du pays.

Il est clair que les ennemis du progrès démocratique, les partisans de l'exploitation de l'homme et du Peuple par les classes possédantes ont pour mission :

a) détruire les bases et les moyens du progrès populaire, en vue de :

b) Construire et renforcer les bases et les moyens de domination du Peuple et d'exploitation des masses laborieuses.

Il est également clair que les ennemis de l'exploitation du Peuple et de l'homme par l'homme, les classes progressistes qui font la Révolution pour le Peuple, ont pour mission :

a) détruire les bases et les moyens d'action des classes réactionnaires, en vue de :

b) Construire et renforcer les bases et les moyens de promotion générale et démocratique des masses laborieuses.

Toute action visant le pouvoir d'Etat dans un pays, emprunte nécessairement, dans le cadre d'un rapport de forces entre les classes sociales opposées dans leurs intérêts et dans leurs aspirations, les deux démarches qui, bien que contraires dans la forme, demeurent dialectiquement identiques dans leur but et dans leur portée.

Il s'agit de détruire pour Construire. Détruire ce qui nuit, en vue de Construire ce qui est utile.

La force dominante dans une situation a eu, au préalable, à détruire les obstacles avant d'accéder au pouvoir dirigeant qu'elle exerce en fonction de ses intérêts et aspirations. Pour consolider, se développer et pour accroître constamment sa puissance directionnelle, elle devra réaliser ses objectifs particuliers, Construire l'édifice collectif selon ses vues propres, son plan d'avenir.

La première action, c'est la destruction-Construction ; et quand la Révolution triomphe, la deuxième action, c'est la Construction-destruction. « C » majuscule à Construction, et « d » minuscule à destruction. Partout où la Révolution est victorieuse, tel que dans le domaine du commerce, le Pouvoir Révolutionnaire Local s'étant définitivement emparé du pouvoir économique dans chaque village, *construire, consolider les bases de ces pouvoirs populaires, c'est détruire par anticipation l'éventuelle mise en place de nouvelles bases d'exploitation du Peuple par ses ennemis de classe.* Au fur et à mesure que le Pouvoir Révolutionnaire

Local aura assumé, au profit du Peuple, au profit des masses laborieuses, sa mission, au fur et à mesure reculera tout rêve de retour en arrière. *On détruit par anticipation les rêves dont sont porteuses les classes exploiteuses.*

Ainsi, à chaque étape de l'action révolutionnaire, s'opère l'adaptation du Peuple aux exigences de son progrès. A chaque étape de l'action révolutionnaire, s'opère le perfectionnement des principes et des méthodes. *Il faut que l'efficacité sanctionne partout la moindre activité engagée par un révolutionnaire.* C'est à cette condition qu'il peut rester révolutionnaire.

UN SEUL DRAPEAU : CELUI DE LA REVOLUTION

Le complot et la subversion impérialistes sont permanents, avons-nous dit. Nous devons donc répondre à ce complot et à cette subversion permanents par une *tension révolutionnaire permanente* sur tous les fronts du combat révolutionnaire. Et quand, à l'intérieur de cette permanence dans la nocivité, l'impérialisme engage une séquence de crise, c'est-à-dire une attaque spécifique comme c'est le cas actuellement, la Révolution, en réponse, doit *intensifier* sa tension non spécifiquement dans la seule destruction, mais dans la destruction-Construction et dans la Construction-destruction. **Et dans ce combat permanent, outre les cadavres des ennemis du Peuple que nous confions à la terre, nos communiqués de victoire devront être libellés en milliers de tonnages de riz, d'arachide, de maïs, de mil, de manioc, de patate, de café, etc..., en milliers de tonnes de poissons pêchés ; en milliers de têtes de bovins, en centaines routes construites ou améliorées, en centaines de ponts construits.**

Camarades membres du C.N.R., camarades responsables de la Révolution, nous avons compris votre colère indignée en écoutant les dépositions des mercenaires. **Mais c'est en action de chacun qu'elle doit se traduire et c'est aux résultats que la Révolution mesurera son intensité :**

Chaque P.R.L. doit actualiser sa juste indignation par l'intensification des activités productives : production agropastorale et artisanale, construction, aménagement du territoire du P.R.L.

Chaque P.R.A., chaque P.R.R., doit plus qu'hier se comporter en serviteurs vigilants et efficaces des P.R.L., et signifier sa colère par les mesures qu'il doit prendre et appliquer pour permettre à ceux-ci de dépasser les normes qui sont fixées. Ne pas le faire, c'est, en réalité, se borner à feindre l'indignation.

Chaque Comité National, chaque Etat-Major de

l'Armée du Peuple, doit affiner et intensifier ses méthodes et son action à la mesure de la colère qu'il ressent réellement et aux résultats obtenus, la Révolution en jugera.

Quand l'impérialisme s'avise d'attaquer la forteresse de la Révolution, il faut que le révolutionnaire, par son travail quotidien, donne à celle-ci des assises et des dimensions qui donnent le vertige à l'impérialisme. C'est cela la Construction-destruction. **L'on ne détruit pas pour contempler le vide, mais pour y édifier une Société nouvelle, prospère, démocratique et révolutionnaire,** c'est-à-dire en perpétuel progrès. C'est pour édifier la Révolution que le révolutionnaire détruit et c'est dans cette action d'édification que se révèlent à lui les obstacles à détruire et qu'il détruit.

Il faut donc intensifier l'action de Construction, il faut intensifier la production, il faut intensifier la lutte contre l'ennemi de classe et être attentif à la moindre manifestation d'opposition de classe.

C'est pourquoi, la vigilance doit être permanente, la vigilance pour suivre les modifications qui interviennent au sein de la société, la vigilance pour déceler les ennemis du régime, camouflés dans l'appareil du Parti-Etat, la vigilance pour ne pas permettre à l'ennemi de porter atteinte aux racines, aux branches et aux fruits de la Révolution.

Mais, la vigilance, si elle permet au Parti de tout connaître et au moment précis, il faut la fermeté dans l'action pour arrêter ce qui a été démasqué comme un mal, développer et renforcer ce qui a été compris comme un bien. Il faut la fermeté avec la rigueur et la vigueur de la Révolution, la fermeté dans une tension révolutionnaire entraînant, dans le sillage de la Révolution, tous ceux qui contestaient la Révolution, **car ou ils suivent la Révolution, ou la Révolution les brise. Il faut que cela soit su.**

La tension révolutionnaire est donc nécessaire. Mais la tension révolutionnaire exige la clarté, le courage civique, le courage politique, le courage physique. Il faut se déterminer tel qu'on veut être, un serviteur fidèle, dévoué à la cause du Peuple ; **et l'ennemi du Peuple ne saurait être le compagnon de route de l'ami du Peuple. Cela aussi doit être clair.**

Le fusil, le marteau, le caillou, tous les moyens seront utilisés contre l'ennemi du Peuple et au fur et à mesure que les moyens se perfectionneront, alors la puissance matérielle du Peuple s'abattra sur ses ennemis de classe pour les écraser.

Vous l'avez vu, l'impérialisme n'a jamais hésité à

utiliser la force brutale pour nous soumettre. Notre pays a été bombardé. Nos pères et grand-pères, nos mères, ont été fusillés par les troupes coloniales. Et pour avoir été dominés durant 60 ans de colonisation, nous avons connu toutes les privations, toutes les injustices, toutes les humiliations, la férule d'une dictature féroce. Et maintenant que nous sommes libres, que nous avons opté pour la liberté, la responsabilité et la dignité ; que nous avons choisi nos objectifs ; **maintenant que nous sommes libres, nous ne pouvons pas renoncer aux moyens faisant notre politique. Celui qui ne veut pas de la Révolution, qu'il aille avec les contre-révolutionnaires, les Senghor et Houphouët.** Celui qui ne veut pas de la Révolution, qu'il fasse comme les anti-guinéens, qu'il aille dans les capitales des puissances impérialistes. Mais en Guinée, s'il met les pieds, il ira directement à leur tombeau. Les choses sont claires.

Nous disons donc que l'impérialisme n'a pas eu honte, il n'a pas hésité à utiliser les armes contre les paisibles populations noires de l'Afrique du Sud, authentiques et légitimes propriétaires du sol de l'Afrique du Sud. Les événements de Soweto ont ébranlé la conscience universelle. Des milliers et des milliers de nos frères et sœurs y ont été sauvagement massacrés ! Eh bien, les agents du même impérialisme en Guinée ne devront-ils pas, oui ou non, connaître le même sort ? OUI !!!

C'est pourquoi, nous affirmons qu'en Guinée ne flottera désormais et pour toujours qu'un seul drapeau : le drapeau de la Révolution.



« Nous ne sommes pas neutres ! »

Les grands seigneurs prophètes ou militants du fantochisme en Afrique, Houphouët Boigny et Sédar Senghor mourront de honte, et le Peuple de Guinée continuera de vivre, souverain et révolutionnaire. L'ignoble trahison de ces tristes agents, docilement soumis à l'impérialisme, les amène à devenir objectivement les points d'appui de l'apartheid contre l'Afrique. Ils sont avec l'Afrique du Sud. Aujourd'hui, à Dakar et à Abidjan, vous trouverez facilement des marchandises d'importation d'Afrique du Sud et des émissaires de Vorster, c'est connu de tous ; le Peuple sénégalais le sait et en est indigné, le Peuple ivoirien le sait et en est indigné.

Senghor et Houphouët représentent l'impérialisme en Afrique. Les deux Peuples sénégalais, ivoirien et le Peuple de Guinée joints aux autres Peuples d'Afrique, représentent la dignité et la volonté progressiste du continent africain.

C'est un symbole de ce fait que la Révolution n'est jamais isolée, que nous ayons aujourd'hui et en cette circonstance, à nos côtés, les dignes représentants du Peuple frère comorien qui a refusé l'injustice et qui se bat pour la réunification de la Nation. Partout le Peuple adopte une attitude de dignité, combat l'injustice, détruit l'injustice et ses causes, et partout il édifie une vie de liberté, de responsabilité et de solidarité entre les hommes.

C'est pourquoi, notre choix est de demeurer solidaire de tous les Peuples du monde, de partager les justes aspirations de tous les Peuples du monde, ceux du continent européen, du continent asiatique, du continent américain, du continent australien, du continent africain. Nous resterons les amis de tous les Peuples du monde, au-delà de la différence de couleur et de religion, nous défendrons toujours la liberté, la dignité, la responsabilité et le progrès démocratique des Peuples.

Ainsi, camarades, vous avez abordé l'examen de la situation face aux menées criminelles de l'impérialisme et de ses agents de la 5^e colonne. Ici, nous devons présenter les excuses de la Direction Nationale du Parti car, effectivement, si toutes les décisions antérieurement arrêtées avaient été appliquées, peut-être qu'on en aurait fini aujourd'hui avec les manifestations de la 5^e colonne en Guinée.

Mais l'engagement solennel est pris devant le Peuple de Guinée, devant l'opinion internationale que tous ceux, quels que soient leur fonction, leur rang, leur âge, qui ont trempé dans ce complot contre la souveraineté de la Guinée pour répéter l'ignominie du 22 novembre 1970, tous seront condamnés à la peine capitale.

Prêt pour la Révolution !



S. E. ANDRE LEWIN
Ambassadeur de France en Guinée
décoré de la Médaille d'Officier
de l'Ordre National

En marge de ses travaux, la 36^e session du CNR a connu, le 14 juillet, la remise solennelle, par le chef de l'Etat à S.E. André Lewin, ambassadeur de France en Guinée de la Médaille d'Officier de l'Ordre National de la République de Guinée. Rappelons que cette médaille a été décernée au diplomate français le 22 novembre dernier, lors

des festivités marquant la commémoration de la victoire de notre Peuple sur la coalition des forces d'agression impérialistes.

Cette décoration sanctionne les efforts fournis par le diplomate français qui, au plus fort de la brouille franco-guinéenne, a mis du sien pour obtenir la réconciliation des deux pays. A l'époque représentant de

la France à l'ONU, S. E. André Lewin a été le meilleur porte-parole du secrétaire Général des Nations Unies dans le règlement de ce difficile contentieux. Aujourd'hui, c'est chose faite. Après plus de dix ans de rupture diplomatique marquée par l'incompréhension et l'hostilité, les deux pays envisagent leurs rapports sur des bases dynamiques de coopération équitable, amicale et loyale.

Notons par ailleurs que dans la soirée du 14 juillet, l'Ambassadeur de France a offert une brillante réception à l'Imprimerie Patrice Lumumba à l'occasion de ce premier anniversaire de la normalisation des rapports diplomatiques entre les deux pays et à l'occasion du 187^e anniversaire de la Révolution française.

Remettant la Médaille au diplomate français, le chef de l'Etat a déclaré :

Camarades Membres du Conseil National de la Révolution,

Comme vous le savez, depuis le 14 juillet 1975, les rapports normaux de coopération avaient été rétablis, après une rupture de quelques dix années, entre la République Française et la République de Guinée. A l'époque, votre Gouvernement et votre Comité Central avaient salué l'esprit nouveau prévalant dans la politique africaine du Gouvernement présidé par son Excellence Monsieur Valéry Giscard d'Estaing, Président de la République Française. A l'époque également, votre Serviteur avait expliqué la signification que la Révolution guinéenne a toujours accordée et continue d'accorder à la date historique du 14 juillet, signification qui intéresse la vie de tous les Peuples du monde, bien que le Peuple de France, à l'époque, ait été le principal acteur pour annoncer la nécessité historique du pouvoir du Peuple et de la liberté inconditionnelle de l'homme.

En effet, 1789 représente une année décisive dans la vie de l'humanité et la journée du 14 juillet n'est pas fêtée seulement par le Peuple français, mais par tous les Peuples épris de liberté, de fraternité, d'égalité sociale et de dignité humaine.

Nous nous félicitons, qu'après des années de rupture marquée par l'incompréhension, voire l'hostilité, le Peuple de France et le Peuple de Guinée, aient vu leurs Gouvernements proclamer publiquement leur volonté de coopération loyale dans le cadre de l'amitié et de la fraternité. Et nous nous félicitons, que cet acte tout de dignité des deux Gouvernements, se soit situé à une date historique, comme celle du 14 juillet.

Aujourd'hui, 14 juillet, c'est le premier anniversaire de la reprise des relations normales entre la France et la Guinée. Et, en ce jour de commémoration le Conseil Natio-

nal de la Révolution, groupant les principaux cadres de la Révolution guinéenne, exerçant tout à la fois le Pouvoir Révolutionnaire Central et le Pouvoir Révolutionnaire Régional, en session, interrompt ses travaux pour glorifier la date historique du 14 juillet 1789. Il saisit cette heureuse occasion pour remettre au représentant de la France, la haute distinction qui lui a été accordée le 22 novembre 1975 par le Comité Central et le Gouvernement Guinéen. C'est bien là l'intérêt évident qu'accordent le Peuple de Guinée et son Gouvernement, à la coopération loyale rétablie entre la Guinée et la France.

Nous rappelons qu'en novembre 1975, une délégation du Gouvernement Français, présidée par le Ministre d'Etat chargé de la Justice, S. E. Monsieur Jean Lecanuet, et comprenant l'ex-Ministre chargé de la qualité de la vie, Monsieur André Jarraux et un représentant Français, Monsieur Lewin qui, alors délégué du Secrétaire Général de l'O. N. U. s'était rendue à Conakry pour participer à nos côtés, aux festivités commémoratives du 22 novembre. Auparavant, du 22 au 24 juillet 1975, une délégation du Bureau Politique du Parti Démocratique de Guinée, présidée par le Premier Ministre de la République de Guinée, le camarade Dr. Lansana Béavogui, et comprenant le Ministre du Domaine de l'Education et de la Culture, le Président de l'Assemblée Législative et le Ministre des P. T. T., avait séjourné à Paris pour signifier au Gouvernement Français, notre disponibilité dans le cadre des nouvelles perspectives de coopération, définies par nos deux gouvernements.

Notre délégation a été entourée au cours de son séjour à Paris d'une considération dont notre Peuple a été fier. Et c'est pourquoi, aujourd'hui, 14 juillet 1976, nous nous faisons l'agréable devoir, de remettre à S. E. Monsieur André Lewin, Ambassadeur de la République Française en République de Guinée, la haute distinction honorifique que lui a accordée le Gouvernement guinéen en signe de reconnaissance pour le rôle combien positif qu'il avait joué auprès du Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies, pour amener la France et la Guinée à reconsidérer leurs positions, pour enfin déboucher sur la compréhension fraternelle.

Vive la République Française !

Vive S. E. Monsieur Valéry Giscard D'Estain !

Prêt pour la Révolution !

Ahmed Seku Ture

LE JEU DES 7 ERREURS

DESSIN N° 80

SOLUTION PROCHAIN NUMERO



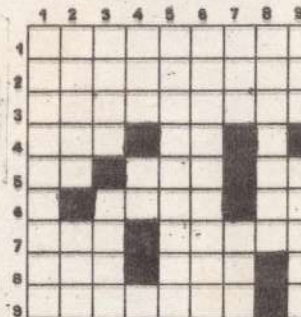
Solution

DU DESSIN N° 79
HOROYA N° 2229

1. - La première fenêtre, de l'immeuble à droite a disparu.
2. - Le 2e livre de la pile n'a plus de traits noirs.
3. - Un arbuste manque au beau milieu du jardin à droite.
4. - Les seins de la fille ont diminué de volume.
5. - La face, noire de l'arrosoir est réduite.
6. - La manche de la chemise n'a plus de bande.
7. - La lame de la houe n'a plus de trait noir, au milieu.

MOTS CROISES

Problème n° 187 proposé par Ben Omar Barry
FRIA



HORIZONTALEMENT

- 1 - Elle aime rester chez elle
- 2 - Changement d'altitude
- 3 - Machine à aplatir
- 4 - Homophone de aîné - Préfixe
- 5 - Pronom - reptile - Conjonction
- 6 - amas de terre - note
- 7 - Préfixe - soutenir
- 8 - Presque iode - Loup sans fin
- 9 - montent

VERTICALEMENT

- 1 - Forme extérieure d'un culte
- 2 - Vierge et martyr - Moitié de éolien
- 3 - Nourriture - procédé
- 4 - Salutation angélique - Ville de la Sierra-leone
- 5 - Relève de la nation
- 6 - Procédé Mathématique
- 7 - Voyelles de étudiant - Forme de devoir
- 8 - Jeune fille vertueuse
- 9 - C'est le 4 horizontal - Planète.

Solution du problème n° 186





L'ECOLE DANS LA VIE
Participer à la lutte concrète
pour une production plus accrue



HOROYA

N° 2231 - Du 25 au 31 Juillet 1976 - Prix : 25 Syllis

**P
D
G**

ORGANE CENTRAL DU PARTI-ETAT DE GUINEE



Une vue d'entrée de la Cité de Solidarité de Conakry-II,
inaugurée le 18 Juillet 1976.